

est édité par le Centre d'Action Laïque,
asbl et ses Régionales du Brabant
Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège,
Luxembourg, Namur et Picardie.



Espace de Libertés est distribué à tous les membres des associations affiliées au CAL/Brabant Wallon grâce à une participation financière de cette régionale.

Rédaction, administration et publicité
Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels
Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet
Production, administration et publicité:
Fabienne Sergoyne

Comité de rédaction: Mireille Andries,
Jean Charlier, Patrice Darteville, Julien
Dohet, Jérôme Jamin,
André Koeckelenbergh, Jules Louis,
Yolande Mendes da Costa, Jacques
Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric
Soumois, Serge Vandervorst.

Fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre

Documentation: Anne Cugnon

Impression: Massoz s.a., Liège
ISSN 0775-2768

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236,
avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles.
Tél. 02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61.
E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:
<http://www.laicite.be>

Abonnements:
Pour 10 numéros:
Belgique: 18 €, Étranger: 26 €
Pour 10 numéros + 2 Documents:
Belgique: 20 €, Étranger: 32 €
par virement au compte
n°210-0624799-74 du CAL.



Membre de l'Association des Revues
Scientifiques et Culturelles (ARSC).

With the support of the General Administration of Education and Research - General Service of General Affairs, of the Research in Education and the Pilotage intersectorial.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: Fotostock. **Notre dossier:** Capitalisme: entre éthique et fraudes, pages 4 et suivantes.

s o m m a i r e

Éditorial

Annoncer, et puis après? - Patrice Darteville 3

Dossier: Capitalisme: entre éthique et fraudes

La «fabrique à voyous» - Jean Sloover 4
L'émergence d'un capitalisme virtuel - Laurent Nihoul 6
Quick and easy money: un effondrement moral - L'entretien de Jean Sloover avec Jean-François Cats 9
Les mafias et la Bourse: entre mythe et réalité - Sergio Carozzo 12

Europe

La Constitution des marchands - Pascal Martin 14

Monde

Irak face au monde arabe - Pierre Vanrie 16
Irak - L'enfer des apprentis sorciers - Jacques Rifflet 17

Idées

Plaidoyer pour une sagesse européenne - Sophie Creuz 19

Enseignement

Cours de morale - Demandez le programme! - Michel Bastien 20

Laïcité dans le monde

Deux mille cinq cents ans (et plus) de pensée libre - Paul Danblon 23

Laïcité

Il y a trente ans, un *Livre blanc de la laïcité* - Pol Defosse 24

Société

Le marketing: horripilant et normatif - Olivier Swingedau 26

Religion

Sécurité des immeubles ou liberté religieuse - Patrice Darteville 28

Culture

Inventaire avant travaux - Frédéric Soumois 29
Gauguin aux Marquises - Ben Durant 30

Multimédia

Un «doudou» moderne - Maxime Coppin 32

Les lecteurs nous écrivent

33

Agenda

33

prochain dossier

Croyances: le retour

Croyances religieuses en déclin mais montée en puissance des croyances en tous genres: l'être humain a-t-il tellement besoin de se raccrocher à des rituels, à de la magie, à des pseudo-sciences, aux anges... pour passer outre ses inquiétudes et éviter le malheur et la mort? Ceux qui ne croient en rien semblent en tout cas être l'exception. La croyance relève-t-elle donc de la nature même de l'homme? Est-elle localisée dans son cerveau?

Paul Danblon, Claude Javeau, Xavier De Schutter, André Koeckelenbergh, Guy Michelat... décortiqueront ce concept passionnant, chacun à sa manière.

En même temps que ce numéro, sortira notre Document consacré au thème *Espace public, espace privé*.

Annoncer, et puis après?

Ce n'est pas la moindre fonction des hauts responsables politiques que de préparer les citoyens à l'avenir en leur annonçant les grandes décisions qu'ils ont prises... ou les événements inéluctables.

Quand, à l'été 1940, Winston Churchill dit qu'il ne peut promettre que de la sueur, du sang et des larmes, il est exemplaire dans ce rôle et il parle vrai. L'époque l'exige, à moins d'accepter la capitulation.

Même de la part de ceux qui ont indubitablement fait preuve de courage à d'autres moments, les choses sont parfois moins dignes d'éloges. En mai 1958 à Alger, le général de Gaulle promet aux pieds-noirs le maintien de l'Algérie française en s'écriant à leur adresse: «Je vous ai compris». Le propos était certes sibyllin mais de Gaulle fera tout le contraire de ce que chacun avait cru comprendre et bien des indices montrent qu'il savait ce qu'il ferait en prononçant sa célèbre formule. Mais aux yeux de la plupart, ce fut le seul moyen pour le futur président de la Ve République française de reprendre le gouvernail en mains pour arriver à une bonne solution. Dire la vérité ne nous en rapproche pas forcément.

Des jeux olympiques flamands...

Les derniers mois de la vie politique belge nous interrogent sur les stratégies de l'effet d'annonce.

Sans doute nous dira-t-on qu'il cherche à mobiliser des énergies et des pouvoirs divers, mais quand le Ministre-président du gouvernement flamand, Bart Somers, annonce que la Flandre -soyons clairs- va poser sa candidature pour organiser les Jeux olympiques en 2016, il a surtout pour but de poser sa candidature au renouvellement de ses fonctions après les élections de juin 2004 en se fondant de surcroît sur une des deux composantes de la recette antique «Du pain et des jeux». La religion étant à peu près hors-jeu en Europe, il cultive le nouvel opium du peuple.

... aux 200 000 emplois

Moins simple mais sensiblement plus important, l'annonce de la création de 200 000 emplois pendant la prochaine législature dans le programme de l'actuel gouvernement belge. Le Premier ministre Guy Verhofstadt tenait, paraît-il, beaucoup à ce que ce chiffre figure en toutes lettres dans le texte, sans craindre apparemment qu'il soit assimilé aux promesses de même type de Silvio Berlusconi.

L'idée que le gouvernement va créer des emplois est déjà particulière dans un système économique tel que le nôtre, sauf le cas d'embauche par les pouvoirs publics qui ne semble à juste titre véritablement pas de saison.

Pour ce qui est de l'emploi, le réveil est dur avec les 3 000 emplois supprimés à Ford Genk. Sauvegarder l'emploi existant semble la première gageure dans la réalité¹.

La Conférence nationale pour l'emploi, chargée de concrétiser ces nouveaux emplois, nous révèle d'emblée la

mystification. Si on accepte, ce qui ne va pas nécessairement de soi, les prévisions de croissance économique, nous aurions mécaniquement 135 000 emplois en plus et on a trouvé différents systèmes pour favoriser la création de 60 000 emplois². Nous voilà ramenés à une réalité moins euphorique.

Tant qu'à faire, dans les négociations pour la formation du gouvernement, la gratuité des transports en commun pour les navetteurs avait été évoquée. Crésus n'est pas loin³.

Ne cassons pas le rêve

Verser dans le dédain du politique ne servira à rien mais dénoncer celui qui annonce des lendemains difficiles n'est pas non plus sans risque.

Quand, loin des promesses faciles, l'économiste André Sapir et quelques collègues mettent en cause la politique agricole européenne et proposent de limiter les aides régionales aux régions pauvres, c'est-à-dire aux nouveaux pays membres de l'Union européenne, le président de la commission, Romano Prodi, et le commissaire Michel Barnier préfèrent parler de conclusions insensées⁴. Évidemment, le rapport Sapir ne laisse pas place aux effets d'annonce promettant des lendemains qui chantent.

Mais pourquoi en sommes-nous arrivés à une telle pratique de l'effet d'annonce? Une réponse simple consiste à dire que les médias actuels s'y prêtent particulièrement bien et qu'après tout, les hommes politiques savent ce qu'ils font et qu'en agissant ainsi ils plaisent à l'opinion publique.

C'est bien possible mais l'électeur n'est pas stupide et comprend le jeu: il vote sans y croire mais il est prêt à récompenser celui qui annonce, si pas le plus, en tout cas le mieux à ses yeux.

En réalité, nul n'est dupe dans un jeu convenu mais où il est entendu qu'on ne peut casser explicitement le rêve. Comme des coureurs cyclistes, les citoyens sont dopés par des produits qui les rendent peu sensibles à la douleur, concept affreux dont il faut chasser la perspective.

Comme nous ne supportons plus que l'immédiat, une décision annoncée est réputée prise. Tant pis pour qui n'a pas compris le jeu.

La loi sur la récupération des créances alimentaires est un cas encore plus curieux: on est allé jusqu'à voter une loi sans en prévoir les moyens et en particulier les trois à quatre cents fonctionnaires nécessaires. L'important était de voter la loi avant les élections fédérales et toutes les apparences de sérieux étaient réunies. On a en fait gonflé notre stock de lois inappliquées.

La morale de l'histoire, c'est que le rêve peut tourner au cauchemar.

À propos, revoici Guy Mathot, maintes fois ministre à l'époque où nous avons creusé de magistrale manière le déficit de l'Etat belge. Certains réveils peuvent être très pénibles.

¹ Les syndicats s'énervent non sans vraisemblance, cf. Bénédicte Vaes, «Sauver les emplois avant d'en promettre 200 000», *Le Soir* du 17 septembre 2003.

² *Le Soir* du 13 octobre 2003.

³ Cf. l'excellent article de David Coppé «On croit rêver», *Le Soir* du 19 septembre 2003.

⁴ Cf. Thomas Ferenczi et Philippe Ricard, «Romano Prodi prend ses distances avec le rapport Sapir», *Le Monde* du 19 juillet 2003.

Patrice Darteville

Photo AFP.



La «fabrique à voyous»

Enron, Vivendi, Lernhout & Hauspie... les scandales financiers ne sont pas le fait de quelques escrocs, mais d'un système économique dont il est urgent de sortir!

Deux décembre 2001: Enron, numéro un mondial du courtage en énergie, enfant chéri des analystes financiers, chouchou des spéculateurs boursiers, tombe en faillite. C'est la banqueroute la plus colossale de l'histoire des États-Unis. Au cours de la décennie précédente, les dirigeants d'Enron ont pourtant «surperformé» dans la «création de valeur pour l'actionnaire», réussissant à multiplier la cote de leur entreprise par dix.

Que s'est-il passé? Pour réaliser cet exploit, les managers d'Enron ont pratiqué une stratégie vigoureuse de croissance externe. Mais les entreprises qu'ils ont acquises

pour devenir le leader dans leur secteur sont souvent peu rentables. Et l'achat de toutes ces firmes concurrentes a épouvantablement creusé l'endettement d'Enron. Pour éviter que ces investissements catastrophiques ne pèsent sur la cote du titre Enron, les dirigeants du groupe vont donc logiquement dissimuler leurs pertes pharaoniques au travers d'une multitude de fusions, d'acquisitions et de filialisations. Des milliers de filiales seront ainsi créées, dont près de mille dans des paradis fiscaux.

Par ailleurs, les résultats seront gonflés artificiellement, notamment par des trucs et ficolles comptables qui donnent l'illusion d'une croissance de la valeur du conglomérat. Rassurés, les banquiers continueront à prêter de l'argent à Enron qui conservera ainsi les budgets nécessaires pour poursuivre sa fuite en avant dans la démesure. Le secteur financier est d'ailleurs d'autant plus confiant que ses prêts sont assortis d'une clause démente: Enron s'engage à rembourser anticipativement ses dettes si son cours boursier chute ou s'il est moins bien coté par les agences de notation...

Des cyniques peu regardants

À l'automne 2001, c'est le plongeon. Sous la triple poussée des attentats du 11 septembre, de la crise économique américaine et de la baisse du prix de l'énergie, le cours d'Enron pique du nez. Le groupe est aussitôt obligé de rembourser ses créanciers. Très vite, ses liquidités sont asséchées. La faillite est incontournable. Panique à bord? Pas pour tout le monde: ses dirigeants s'attendent depuis longtemps à l'issue fatale. Parfairement informés, ils vendent donc calmement leurs actions juste avant l'effondrement final. Empochant au passage plus d'un milliard de dollars et laissant derrière eux 65 milliards de dollars d'impayés...

Des escrocs? Des cyniques peu regardants sur l'éthique des affaires? Assurément. Mais comment qualifier alors le système dont ils sont le pur produit? Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Au prétexte d'en finir avec l'économie de papa, avec les firmes managériales dont les dirigeants tout-puissants étaient accusés de gaspiller les ressources financières pour assouvir leur désir de puissance, leur volonté de bâtir des empires industriels modelant le quotidien de Monsieur tout-le-monde, les promoteurs de la libéralisation financière des années quatre-vingt avaient rendu le pouvoir aux actionnaires contre les managers.

Désormais, ceux-ci n'auraient plus qu'une seule préoccupation: créer de la valeur pour les investisseurs sous les projecteurs implacables de nouvelles règles de transparence et la surveillance ininterrompue des marchés financiers, des agences de notation et des cabinets d'audits. Et pour s'assurer définitivement que les patrons demeurent sur ce droit chemin, qu'ils s'acquittent sans faiblesse de leur mission, le salaire des managers de haut vol est complété par les fameux stock-options qui leur permettent, en vue de leur revente, d'acquérir, à un prix fixé d'avance, des actions de leur entreprise lorsque le cours de celui-ci est à la hausse.

Tout, ainsi, est en place dès le départ pour le drame. L'humanité n'est pas faite que d'individus qui maximisent en permanence leur intérêt personnel. Mais dans le monde où évolue Enron de tels individus, par la force des choses, sont plus nombreux qu'ailleurs. Les managers d'Enron ne font donc rien d'autre qu'appliquer à eux-mêmes les règles du jeu dans lequel on leur a demandé d'exceller. Quelques-uns franchiront bien la limite de la légalité. Mais

ces actes illicites, à eux seuls, ne suffisent nullement à rendre compte du cataclysme. Même les auditeurs du cabinet Arthur Andersen, les seuls à pouvoir se rendre compte de la supercherie en cours, ne sont pas vraiment à blâmer: dire la vérité eût simplement signifié voir Enron changer d'auditeurs...

Lernhout & Hauspie? Pire qu'Enron!

En clair, et comme le dit Jacques Généreux, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris: «Les méfaits associés au nouveau visage du capitalisme ne doivent rien à une soudaine poussée d'immoralité. Ils résultent avant tout de l'explosion des opportunités de profits rapides, légaux ou illégaux, engendrés par la libéralisation des marchés financiers et une gouvernance d'entreprise obsédée par la montée des cours boursiers. On peut certes mieux surveiller et punir les voyous, mais si l'on ne remet pas en cause la fabrique à voyous qu'est une société ne valorisant rien d'autre que les dollars, les surveillants auront toujours un train de retard par rapport à l'imagination et à l'information des voyous, et ils seront toujours tentés de devenir voyous à leur tour»¹.

Fruit acré d'un système pourri, Enron n'a d'ailleurs rien d'un cas isolé. Aux États-Unis, avec les scandales Tyco, Xerox, Worldcom, on en dénombre plusieurs d'ampleur comparable. Mais avec la déconfiture d'Eurotunnel ou celle du groupe de Leo Kirch en Allemagne, avec France Télécom, Alcatel, Vivendi, l'Europe n'est pas en reste: l'affaire Lernhout & Hauspie qui a naguère éclaboussé la Belgique est, toute proportion gardée, pire encore que la faillite d'Enron. Est-ce à dire que l'Europe est désormais logée à la même enseigne que les Américains dans le domaine financier?

Ce serait sans doute aller trop loin. Le financement des partis et des hommes politiques est au cœur du scandale Enron. George W. Bush et son vice-président Dick Cheney ont été impliqués dans plusieurs scandales financiers liés à des formes de collusion inacceptables entre le monde politique et celui des affaires. La politique énergétique ultra-libérale défendue par son administration est par ailleurs très clairement un «renvoi d'ascenseur» à Enron après le soutien financier que le groupe texan a apporté au tandem Bush-Cheney lors de sa campagne électorale... En Europe, la plupart des États membres pratiquent des systèmes publics de financement de la vie politique qui rendent une telle confusion nettement plus improbable. Les normes comptables IAS que l'Union européenne va rendre obligatoires offrent, de même, davantage de garanties que leur équivalent américain, les US GAAP (Generally Accepted Accounting Principles), lesquelles n'interdisent pas explicitement la plupart des manipulations comptables qui ont entraîné la faillite d'Enron.

La démocratie en jeu

Cela étant, les normes comptables ne font pas tout et l'affaire Enron montre très clairement que le droit européen, dans la perspective de l'unification des marchés financiers prévue pour 2005, doit s'adapter d'urgence pour éviter de nouveaux dérapages. L'indépendance des cabinets d'audit, très mal assurée aux États-Unis, doit être renforcée. L'environnement professionnel dans lequel évoluent les analystes financiers -fort peu réglementé Outre-Atlantique-, doit également être davantage structuré vu le rôle quasiment officiel que jouent ces spécialistes. Aux USA,

les autorités de contrôle des opérations financières comme la SEC n'ont rien vu venir. Sommes-nous sûrs que les nôtres sont à la hauteur? Ne devons-nous rien faire pour renforcer leur vigilance et leur capacité d'intervention?

On le voit, le scandale Enron symbolise à lui seul un formidable débat de société. Celui que suscite désormais la nature des règles qui doivent gouverner à l'avenir les entreprises et les marchés financiers qui dominent l'économie réelle; celles dont nous dépendons tous chaque jour. Enron interpelle à la fois les patrons, les managers, les auditeurs, les analystes, les instances de régulation et les journalistes économiques: ces formateurs d'opinion, délaissant trop souvent leur fonction critique au profit d'une personnalisation flatteuse des grands patrons, ont, en effet, joué un rôle décisif dans l'emprise délétère de la finance déréglementée.

Si le monde financier n'est pas capable de s'autoréguler, il faudra donc le «re-réguler»...

Ce qui est sûr c'est que la confiance, élément clef du capitalisme, est affectée. De même que l'idée que le monde financier ait la capacité de s'autoréguler dans le moyen terme de manière efficace. Le projet de «re-réguler» n'est donc plus vraiment tabou comme il l'était encore naguère. Même chez les tenants d'un strict libéralisme économique. La promotion et le développement d'un système de retraite fondé sur une épargne individualisée -surtout quand cette épargne prend la forme de l'actionnariat salarial- a elle aussi du plomb dans l'aile. Et les salaires mirobolants des top managers -l'ex-PDG d'Elf a touché 38 millions d'euros à son départ...- ne fascineront plus les gobe-mouches comme par le passé. Enfin, les paradis fiscaux se trouvent encore un peu plus dans le collimateur, notamment au niveau de l'OCDE.

De quoi accouchera *in fine* ce débat? Il est trop tôt pour le dire: les intentions, en l'espèce, ne suffisent pas. Aux États-Unis, les Républicains, mais aussi les entreprises, les cabinets d'audit, les banques d'affaires, malgré Enron, font de la résistance. Et les USA n'ont pas l'apanage de ce genre de lobbying. Les instances de l'Union européenne, elles aussi, y sont soumises. Vigilance, donc, citoyens: c'est de la démocratie qu'il est question ici...

Jean Sloover

¹ L'après-Enron: gouvernance ou démocratie, Alternatives économiques, n° 202.

L'émergence d'un capitalisme virtuel

«La falsification et la fraude détruisent le capitalisme et la liberté de marché, et plus largement les fondements de notre société». Ces quelques mots, prononcés par Alan Greenspan à la commission bancaire du Sénat américain le 16 juillet 2002, sont lourds de sens mais incomplets. À l'instar de ceux de George W. Bush prétendant que les récents scandales financiers (Enron, Worldcom, etc.) n'étaient que le fait de «some bad apples».

En effet, il est faux de croire que ces «affaires» sont uniquement l'œuvre de quelques brebis galeuses. Nous ne sommes nullement en présence de quelques erreurs de parcours isolées mais bien d'un processus logique beaucoup plus vaste, d'une lame de fond dont l'origine est à rechercher dans le fonctionnement même du capitalisme. Ce dernier est un système dynamique, qui évolue, intègre de nouveaux schémas qui, eux-mêmes, en le modifiant, feront apparaître de nouvelles possibilités. Et ainsi de suite. Le tout étant de maintenir l'équilibre pour que le système perdure.

On peut dès lors se demander si ces scandales ne sont pas les premiers symptômes d'une évolution du capitalisme qui, si nous n'y prenons garde, pourrait être une des étapes de son déclin. Excessif? Peut-être pas. Il est en effet dans la nature même des organisations humaines (au sens large) d'être imparfaites. Pensons par exemple à la politique ou à la justice. Cela tient à l'inévitabile finitude de la connaissance humaine et explique les évolutions historiques: lorsqu'un système a atteint ses limites, lorsqu'il ne fonctionne plus correctement, il change. Aucun système politique ou économique n'est éternel.

Les fraudes et autres falsifications spectaculaires auxquelles nous avons assisté ne sont donc pas des événements ponctuels qu'une répression ciblée permettra de réduire au silence. Il s'agit bel et bien de l'expression même du mode de fonctionnement du capitalisme financier, de ses contradictions internes et de son évolution. Il est primordial d'accepter cette idée: les mesures adéquates à prendre pour rétablir l'équilibre à long terme de notre économie en dépendent.

Pour tenter de comprendre ce processus, on peut partir des hypothèses d'un marché financier parfait: les théories d'un «marché efficient». Il s'agit en fait de transcriptions modernes des marchés parfaits, ou de concurrence parfaite, tel qu'imaginés, entre autres, par Adam Smith. Rappelons que ce dernier, dans son ouvrage le plus célèbre *Enquête sur la nature et l'origine de la richesse des Nations*, suppose que les intérêts individuels, à priori antagonistes, conduisent à l'optimisation du bien commun si on laisse libre cours aux lois propres à l'économie de marché. C'est l'image bien connue de la «main invisible» censée réguler les marchés naturellement, sans interventionnisme. Cette vision de l'économie, lorsqu'elle est suivie, entraîne une conséquence politique importante: la déréglementation. Il s'agit d'un processus visant à (re)donner aux lois économiques leur pleine application en démantelant les réglementations et en laissant les marchés s'autoréguler. La fin des années septante marqua à cet égard le retour de toute une série de mesures censées favoriser la liberté et

donc l'efficacité des marchés: l'*Airline Deregulation Act* voté aux États-Unis en 1978 qui libéralisa le transport aérien intérieur; le gouvernement de Margaret Thatcher qui, dès 1979, supprima, entre autres, le contrôle des prix et des salaires pour laisser leur fixation aux lois de la concurrence; l'abrogation de l'ordonnance de 1945 relative au blocage des prix qui fut décidée en France en 1986, etc. Que l'on pense également aux décisions qui ont accompagné la construction européenne: libre circulation des capitaux, intégration financière, etc. Cette libéralisation à tous crins, positive à bien des égards, charrie néanmoins certains dangers, notamment en raison de l'imperfection des systèmes humains et qui nécessite que ceux-ci soient contrôlés pour en maintenir l'équilibre, la pérennité et l'équité.

Sans entrer dans le détail, on peut dire que ces théories d'efficacité des marchés définissent les conditions idéales que devraient rencontrer les marchés pour être «sans problèmes». Un exemple? La théorie développée par Eugène Fama qui, en 1965, écrivait qu'un «marché est dit efficient si et seulement si l'ensemble des informations disponibles concernant chaque actif financier coté sur ce marché est immédiatement intégré dans le prix de cet actif»¹. La conclusion essentielle du modèle élaboré par Fama est que, sur un marché efficient, il ne peut y avoir d'actif sur- ou sous-évalué car les prix convergent «naturellement» vers des valeurs quasi intrinsèques. Un krach

boursier ou une bulle spéculative ne sont donc pas possibles.

Pour ce faire, bien évidemment, certaines conditions doivent être respectées (la rationalité des investisseurs, la libre circulation de l'information, la réaction instantanée des acteurs du marché, par exemple). Dans la pratique, elles ne le sont jamais car trop absolues et peu adaptées aux comportements et à la technique, nécessairement humains donc, une fois encore, imparfaits.

Les krachs boursiers et les bulles spéculatives sont donc possibles. Grande nouvelle me direz-vous! Pas si innocente pourtant car cela fait partie des conditions d'émergence d'un des premiers éléments expliquant la récente, et profonde, mutation de l'économie de marché: la financiarisation à outrance. Sans possibilité de gains faramineux rapides et «injustifiés» (entendez irrationnels et imprévisibles), les marchés financiers n'auraient en effet jamais pris l'importance qui est la leur aujourd'hui.

La dictature de l'actionnariat

Cette expression correspond à l'émergence d'un capitalisme «virtuel» en marge de l'économie réelle et dissocié de la réalité productive. Cet état de fait n'est bien évidemment pas neuf puisque il représente l'essence même des mouvements spéculatifs, c'est-à-dire ces périodes où le cours boursier d'une entreprise n'est plus l'indicateur de sa réalité mais de la vision, justifiée ou non, qu'en ont les marchés. La «nouvelle économie» nous en a récemment fait la démonstration.

Mais la conséquence essentielle de son évolution actuelle est l'émergence de ce que nous appellerons «la dictature de l'actionnariat», c'est-à-dire la prépondérance prise par la volonté des actionnaires sur les autres acteurs de l'économie. La liberté et la facilité données aux mouvements des capitaux leur ont permis d'accroître leurs exigences et de faire de celles-ci l'objectif quasi unique de l'économie. Mais, à l'instar de la dictature du prolétariat marxiste, cet état de fait déstabilise les entreprises. Pourquoi? Simplement parce qu'une entreprise est le champ de forces contradictoires qui doivent s'équilibrer pour qu'elle perdure: les actionnaires qui risquent leurs capitaux et méritent une juste rémunération de ce risque; les dirigeants qui utilisent ces fonds pour les faire fructifier et rémunérer le risque des actionnaires; les travailleurs qui concrétisent le processus en produisant réellement des biens ou des services et les clients qui soutiennent l'édifice. Qu'un seul acteur prenne un poids, une importance excessive par rapport aux autres et le système vacille.

Les exigences à court terme et irréalistes d'actionnaires en soif de rentabilité poussent les industriels à opérer des choix destinés à soutenir en priorité la santé financière de leur entreprise lorsque le terrain ne leur permet pas, et ce même si des bénéfices sont réalisés. Car ces derniers ne sont plus la priorité. L'objectif a changé: nous voulons de la «croissance». Celle de notre entreprise n'est pas celle attendue par les actionnaires et les analystes? Restructurons pour éviter la chute des cours. Ou fusionnons, absorbons, incorporons. Mais rassassons. Il nous faut atteindre la «taille critique» qui nous permettra de «créer de la valeur» (et pas nécessairement des biens ou des services de qualité, la nuance est importante quant à la finalité désormais assignée aux entreprises et, par ricochet, à l'économie). Insuffisant? Usions de subterfuges comptables pour enjoliver nos comptes. Toujours insuffisant? Maquillons-les...

Le processus est peut-être caricatural mais représentatif de cette lame de fond qui traverse l'économie en dissolant la production de la finance, le destin de l'entreprise de ses actionnaires et qui pousse les dirigeants à jongler de plus en plus (ou de moins en moins, c'est selon) délicatement avec des «outils» pour redresser virtuellement leur société. Il ne s'agit donc plus uniquement de produire mieux ou plus mais de farder la jeune fille pour attirer les prétendants. La Bourse, initialement et naïvement, était censée favoriser un apport en capital pour les entreprises ayant une activité. Bien évidemment, la rentabilité était exigée à terme. Mais en inversant le processus, en considérant les entreprises comme un outil de placement uniquement à court terme et, surtout, comme un mal nécessaire au jeu virtuel des cours et des ratios, la Bourse ne sert plus les entreprises mais s'en sert pour fonctionner. Et cela est fondamentalement différent.

Les fameuses *stock-options*, dont on a beaucoup entendu parler lors des scandales financiers, font partie intégrante de ce processus. Rappelons brièvement qu'une *stock-option* est un droit attribué aux responsables d'une entreprise d'acheter les titres de leur société à un prix déterminé à l'avance pendant un certain laps de temps. Si les cours montent durant cette période, ils peuvent ainsi obtenir un complément de rémunération qui, dans certains cas, peut être considérable. Ils ont donc tout intérêt à se focaliser sur le cours boursier de leur entreprise plutôt que sur sa réalité quotidienne. Ainsi transformé en actionnaire, le dirigeant en adopte le comportement et ne remplit plus son rôle, indispensable à la continuité et à la réussite de l'entreprise, de manière efficace.

Globalisation: une intégration forcée

La mondialisation fait également partie de ce processus dans lequel le capitalisme semble inscrit. Sans cesse décriée, celle-ci n'est cependant pas uniquement négative. Nous préférerons d'ailleurs le terme «globalisation» qui y est régulièrement associé (à tort) mais qui se rattache plutôt à la notion de système, la mondialisation ayant plus une connotation géographique.

La nature dynamique du capitalisme le pousse à s'étendre continuellement. La course en avant, les exigences de croissance perpétuelle et le renouvellement permanent des sources de profit obligent effectivement les entreprises à s'attaquer à de nouveaux marchés. Il s'agit d'un mouvement lent mais inéluctable: une fois le marché local «capté», la croissance doit être recherchée à l'extérieur.

Mais cette expansion géographique a un autre pendant: la globalisation par laquelle le système capitaliste intègre lentement les structures (politique, culture, enseignement, etc.) qui l'entourent. Son développement passe effectivement par l'expansion dans l'espace (conquérir de nouveaux marchés nationaux) mais également par sa propension à investir les domaines à priori non capitalistes. Et même si ces domaines résistent tant bien que mal, il leur est difficile de faire totalement abstraction de la logique capitaliste. Ne fût-ce que pour survivre.

Ce qui intéresse essentiellement notre propos, c'est que cette intégration «forcée» concerne également les contre-pouvoirs mêmes du capitalisme en général et des marchés financiers en particulier. Or, tout pouvoir doit connaître

En considérant les entreprises comme un outil de placement uniquement à court terme, la Bourse ne sert plus les entreprises mais s'en sert pour fonctionner. Et cela c'est fondamentalement différent.

¹ E. F. Fama, «The Behavior of Stock Market Prices», in *Journal of Business*, January 1965, p.45.

une résistance pour conserver l'équilibre déjà évoqué. C'est un lien analytique: si un pouvoir s'exerce, c'est qu'une force contraire résiste. L'analyse des pouvoirs est également analyse des luttes. Or ceux qui sont censés «contrôler» l'économie de marché sont peu à peu absorbés par ses mécanismes, notamment «grâce» aux effets exponentiels de la déréglementation. Les conflits d'intérêts, par essence incompatibles avec la bonne marche des affaires, se multiplient. Et les contre-pouvoirs, anesthésiés par les lumières de leurs propres revenus, en deviennent inefficaces.

Le rôle des auditeurs et des analystes

Les auditeurs externes, par exemple, sont de ceux-là. Leur rôle, primordial, est, en gros, de certifier que les comptes présentés par une entreprise représentent effectivement sa réalité. Les lois permettent, en théorie, à ces auditeurs d'exercer leur métier en toute indépendance: les entreprises n'ont aucun pouvoir pour modifier les appréciations formulées sur leurs comptes; ils sont nommés pour des mandats déterminés qui ne peuvent être écourtés, etc. Mais la pratique est légèrement différente, en partie parce

tants. D'où l'intérêt, pour les auditeurs, à participer à la dissimulation des mauvais résultats. Ce schéma n'est bien évidemment pas généralisable, le travail des auditeurs étant le plus souvent réalisé dans de bonnes conditions mais il n'empêche qu'il s'agit là d'un problème structurel important.

La profession d'analyste financier présente les mêmes dangers. Dans certaines banques, leur rémunération était fixée en fonction des résultats de l'activité «banque d'investissement» de leur employeur et, donc, des honoraires générés par les sociétés sur lesquelles ils émettaient des recommandations, ou des critiques. Dans ces conditions également, l'exigence d'indépendance était mise à mal.

La porosité entre le marché et les responsables politiques est, elle aussi, en cause. Que l'on songe simplement au système électoral américain où le financement des campagnes se fait par des entreprises privées à coups de dizaines de millions de dollars et l'on comprendra pourquoi la fermeté législative américaine est souvent à géométrie variable dès qu'elle approche la sphère économique... Cette implication entre politique et finance pose également une double question fondamentale: de quelle autonomie disposent réellement les instances nationales et internationales chargées de contrôler les marchés et quel crédit pouvons-nous accorder aux modifications législatives intervenues suite aux récents scandales financiers pour en empêcher la réurgence?

Les États-Unis ne sont bien évidemment pas les seuls concernés; les liens nébuleux entre l'État et l'économie se sont eux aussi «mondialisés». Mais, de par leur propension à dominer économiquement la planète et leur position privilégiée dans les organes internationaux, c'est sans doute aux États-Unis que le problème présente les plus grands dangers.

L'affaire Enron ne doit donc pas nous surprendre. Pas plus que celles qui ont envahi les médias par la suite: Worldcom, Xerox, Ahold, etc. Elles ne sont que le résultat logique d'une évolution que nous avons feint d'ignorer. Mettre les coupables en prison, stigmatiser des hommes ou des entreprises est une réaction naturelle mais insuffisante.

Le capitalisme, au cours de sa longue histoire, a connu de nombreux changements: il fut entrepreneurial, commercial, industriel, etc., avant de devenir financier. Et il a, à chaque fois, permis nombre d'avancées technologiques et sociales. La mondialisation, la globalisation, la déréglementation, la constitution de zones de libre-échange de plus en plus vastes, la recherche du profit à court terme, la puissance prise par les groupes financiers transnationaux, parmi d'autres facteurs, semblent bien caractériser son évolution actuelle. Le rôle central désormais assigné aux marchés financiers n'est pas nécessairement une perversion qui le conduira à sa perte. Il est en tout cas difficile de le prédire dès à présent. Mais nous devons prendre conscience de ses faiblesses et du déséquilibre qu'il induit pour maintenir l'évolution et la stabilité de nos sociétés.

Car il est indéniable que l'économie capitaliste est ancrée dans nos schémas politiques et sociaux comme une voie, certes imparfaite, mais évidente. La logique capitaliste, quoi qu'en dise, représente en effet la forme la plus aboutie de l'enchevêtrement entre la démocratie et l'économie. Réfléchissons et demandons-nous: auraient-elles atteint ce degré d'évolution l'une sans l'autre? Bien entendu le capitalisme est loin d'être parfait! Mais la démocratie l'est-elle? Poser la question... ■

Laurent Nihoul

L'entretien de Jean Sloover avec Jean-François Cats

Quick and easy money: un effondrement moral

Trompé, le peuple des épargnants a été dévalué par la débâcle boursière. À quand la révolte?

De l'implosion du système monétaire européen en 1992 à l'effondrement de l'Argentine en 2001 en passant par la crise du peso et celle des tigres asiatiques, une volée de débandades du capitalisme patrimonial n'a pas suffi à nous ouvrir les yeux. À nous faire comprendre que la déréglementation des marchés financiers des années quatre-vingt, l'introduction en Bourse de parts croissantes du capital des entreprises industrielles, la concentration massive de l'épargne des ménages, la croyance séculaire dans le mythe d'une «nouvelle économie» et la sophistication des produits financiers trustés par les investisseurs institutionnels –les «zinzi»– formaient une machine infernale dont l'inévitable emballement allait mettre le contrat social à mal. À nous instruire du fait que l'impécuniosité des Trésors publics, la volonté de puissance des bâtsisseurs d'empires industriels et la cupidité des rentiers ont permis au capital de faire retour sur les conquêtes sociales démocrates d'après 40-45. Tant pis pour nous: une masse de petites gens, une armée d'honnêtes pères de famille, ont été saignées. En quelques mois ils ont perdu la moitié de leur patrimoine accumulé durant leur vie professionnelle. Le système a même nui à des spéculateurs informés et compétents en la matière. Que retenir de cette incroyable cécité? L'avis de Jean-François Cats, président de l'Institut des réviseurs d'entreprises, membre du Conseil de surveillance de la Commission bancaire et du Conseil supérieur de la Justice...

Crise boursière et scandales financiers: la libéralisation, c'est «l'horreur économique»?

En un sens, oui.

Y aurait-il un bémol à ce diagnostic terrible?

Je crois: si, succédant à la débâcle financière qui s'est produite entre novembre 1999 et mars 2000 –et qui s'est quand même traduite, au cours de cette période, par une baisse de la moitié de la valeur des portefeuilles!–, les attentats du 11 septembre 2001 n'ont pas provoqué l'apocalypse économique, si les assurances, les banques, les fonds de pensions et d'investissements ont tenu, si les transactions ont pu reprendre après seulement deux à trois jours d'interruption, c'est grâce aux progrès permis par la libéralisation, des mécanismes prudentiels plus efficaces et l'informatisation du monde financier. En somme, ce qui a dysfonctionné, ce n'est pas la fonction régulatrice de la finance; c'est sa prétention autorégulatrice.

Qu'est-ce qui vous interpelle alors surtout dans la phase financière du capitalisme que nous venons de traverser si douloureusement?

L'espace d'une génération, l'argent a été totalement bannisé par le discours dominant. Pendant près d'un quart de siècle, nous avons fait l'impasse sur toutes formes de réflexion en la matière, notamment sur la manière virtuelle dont on pouvait désormais l'accumuler. On en est venu ainsi à ne plus s'interroger sur le phénomène de la spéculation au point de la considérer comme un comportement banal et usuel et de regarder celui qui se contentait de faire de petits profits, d'encaisser de modestes intérêts, comme un parfait imbécile. Je ne suis pas nécessairement contre la spéculation. Mais je trouve effrayant que sous l'empire de la «nouvelle économie», des universitaires, des banquiers, des brokers n'aient plus pris la moindre distance critique par rapport au *quick and easy money*. Il y a eu là, me semble-t-il, une crise dramatique des mentalités. Un réel effondrement intellectuel.

La trahison des médias

Les médias ne portent-ils pas une lourde responsabilité dans cet affaissement?

Le responsable en premier ressort est la vénalité de l'être humain. Mais pour ce qui est des médias, leur implication est éclatante. Mis à part quelques chroniqueurs franc-tireurs, et l'un ou l'autre périodique comme *Le Monde* ou *Le Nouvel Observateur*, plus personne, dans l'espace public en tous cas, ne s'est livré à une réelle analyse de ce qui était à l'œuvre. Comme un seul homme, les médias, toujours prompts à faire vivre une nouvelle mythologie collective, ont souscrit à l'idée que la finance, contre la politique, était la rationalité incarnée. Fascinés par les salles d'arbitrage bourrées d'ordinateurs et leurs écrans saturés de graphiques, ils n'ont fait que répercuter à l'infini la *conventional wisdom* colportée par les «gourous» auxquels ils tendaient la plume ou le micro.

Comment expliquer le comportement à ce point grégaire d'une corporation pourtant censée apporter la contradiction?

C'est moins, peut-être, la corporation qu'il faut incriminer, que ses employeurs. Entreprises privées souvent encapsulées dans de vastes groupes de presse, les rédactions ont été soumises aux mêmes contraintes financières et budgétaires imposées par les appétits hors mesure des actionnaires que les firmes industrielles. Comme ces dernières, elles se sont trouvées soumises à des contraintes de compétitivité et de rentabilité qui les ont obligées à faire l'économie du temps nécessaire à une réflexion critique.

Vous êtes réviseur d'entreprises. Comment s'est comportée votre profession? N'était-elle pas censée mettre au clair les malversations comptables, dénoncer les men-

Jean-François Cats

songes ou les affabulations des managers?

D'une part, il ne faut jamais oublier que les réviseurs d'entreprises sont tous des universitaires ayant étudié la finance et l'économie. À ce titre et par leur position, ils sont un vecteur idéal du capitalisme financier. Peu ont une réflexion critique à l'égard du système. D'autre part, il y a une disparité fondamentale entre ce que le citoyen attend du réviseur et sa mission légale de contrôle comptable, qui est strictement limitée. Il ne pourrait jamais répondre aux demandes de la société, ni être un garant des mentalités, de l'éthique des entreprises et des gestionnaires. Pour le surplus, si l'on regarde le nombre de scandales survenus ces dernières décennies par rapport au nombre d'entreprises contrôlées dans le monde, les accidents ou les fautes sont vraiment très peu nombreux. Ils

ont donc contribué partiellement à la stabilité globale du système économique. En cela, ils ont répondu à la mission qui leur était confiée.

Le «silence des agneaux»

N'êtes-vous pas trop sévère lorsque vous laissez entendre que l'avènement du capitalisme actionnarial n'a fait l'objet d'aucune analyse critique? Dans un article publié naguère, vous évoquez vous-même ces «centaines de livres et d'articles» qu'a inspirés la débâcle financière? C'est vrai. Les intellectuels, les universitaires, les chroniqueurs n'ont pas tous baissé la garde. Néanmoins, ces locuteurs –notamment en raison du silence des médias– n'ont pas fait le poids face à tous ceux qui semblaient alors incarner à ce point le raisonnable que toute tentative de pensée critique ou alternative semblait saugrenue, voire inconvenante. C'est ce qui explique sans doute qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y a toujours pas de débat public sur le capitalisme financier. Alors, en effet, que les épargnantes ont été trompées par des professionnels, que leurs pertes patrimoniales sont colossales et que le désir d'épanouissement personnel, de bonheur individuel tranquille qui s'exprime ouvertement dans notre société entre en contradiction avec la violence du marché qui impose à chacun une existence de moins en moins respectueuse de ces légitimes aspirations humaines, il n'y a toujours pas de remise en question de la finance libéralisée! Hormis la protestation altermondialiste, c'est «de silence des agneaux»...

Vous aspirez à un changement radical du système économique?

Mais non! Je suis et demeure favorable à l'économie de marché. Et cela n'a rien d'une position dogmatique: aucun autre régime économique n'a prouvé qu'il pouvait mieux contribuer au développement de la société. Il se trouve néanmoins que l'économie de marché peut revêtir une infinité de formes. Nous pouvons donc légitimement revendiquer que les modalités de fonctionnement qui caractérisent la configuration actuelle du capitalisme soient modifiées de manière à éviter la répétition de la catastrophe que nous venons de connaître. Il est clair que cet indispensable travail de réforme doit venir du politique. Mais voyez: chez nous, ni la Commission bancaire et financière, ni les instances de contrôle des activités boursières ne vont actuellement dans ce sens.

Pourquoi?

Parce que la société civile, les citoyens, les gens ne se mobilisent pas (encore) pour imposer au pouvoir les changements qui s'imposent d'urgence. Or, sans cette réaction populaire, sans cette volonté de puissance réformiste émanant de la collectivité flouée par les promesses mensongères des hérauts du capitalisme actionnarial et la montée des inégalités liée à son effondrement, le niveau institutionnel ne bougera pas.

Éthique, l'omerta?

Contre les excès de la finance, on a pourtant avancé la notion de *corporate governance*: un ensemble de pratiques et de dispositifs institutionnels visant à mieux aligner le comportement des managers sur l'intérêt des actionnaires, notamment en matière d'information.

Dans les livres

Halte aux équipées sauvages!

Enron, Vivendi, le retour? Le gouvernement d'entreprise en débat.

Le rapport du Sénat américain sur l'affaire Enron est accablant. Pour certains¹, on aurait donc tort de lire ces scandales comme des équipées sauvages d'aigrefins de haut vol. C'est donc à une réforme des règles et des principes du gouvernement d'entreprise qu'ils appellent. Cette option s'apparente à celle de Claude Bébérard², Président du groupe Axa. Dans *Ils vont tuer le capitalisme*, celui-ci propose plusieurs pistes pour remettre sur pied un capitalisme à visage humain.

C'est à la même démarche que se livrent deux experts du monde financier, Olivier Pastré et Michel Vigier³ qui résument les dérives du capitalisme patrimonial dans le processus global de mondialisation qu'ils jugent mal maîtrisé. Le changement suggéré vise ici à mettre l'éthique au cœur du dynamisme entrepreneurial. Une voie que Frédéric Lordon⁴, récuse. Pour lui, les «agents économiques» ne font que ce que les forces du champ où ils évoluent les conduisent à faire. La débâcle financière qui plombe la croissance ne procède pas, dit-il, d'un défaut de vertu: elle est le fruit d'une malformation dans laquelle il est urgent de porter le fer.

Guillaume Duval⁵ estime en tous cas que la société de marché qui nous était promise a désormais très peu de chances d'avvenir. Toutefois, ce qui la remplacera ne nous garantit, selon lui, un avenir meilleur, que si nous repensons en profondeur les modes d'intervention du politique en économie. Il invite notamment les démocraties à se doter de l'arsenal juridique leur permettant un contrôle sur les multinationales⁶.

J. Sl.

¹ *Les leçons d'Enron – Capitalisme, la déchirure*, éditions Autrement.

² Éditions Plon.

³ *Le capitalisme déboussolé – Après Enron et Vivendi: soixante réformes pour un nouveau gouvernement d'entreprise*, éditions La Découverte.

⁴ *Et la vertu sauvera le monde... Après la débâcle financière, le salut par l'«éthique»?*, éditions Raisons d'agir.

⁵ *Le libéralisme n'a pas d'avenir – Big business, marchés et démocratie*, éditions La Découverte – Alternatives économiques.

⁶ Voir à ce sujet: Blaise Ollivier et Renaud Sainsaulieu, *L'entreprise en débat dans la société démocratique*, éditions Presse de Sciences Po et Salvatore Maugeri, *Délit de gestion*, éditions La Dispute.

Pour que rien ne change...

Les États-Unis ont-ils pris de telles mesures après la débâcle financière, l'effondrement de la «nouvelle économie» et les scandales Enron, Worldcom, Tyco, Xerox, etc.?

Ils ont été un peu plus courageux que nous. Ils ont compris que pour perpétuer le système, pour lui permettre de survivre, il fallait punir les tricheurs. C'est ce qui a été fait. De lourdes amendes leur ont été imposées. Quelques protagonistes ont été emprisonnés. Une loi est venue réglementer davantage l'activité des commissaires aux comptes. Cela s'est arrêté là. Mais jusqu'à présent, en Europe, nous n'avons même pas fait ces petits pas. Aucune véritable poursuite n'a été entamée alors, pourtant, que des analystes financiers, des banques d'affaires ont abusé les gens en plaçant des titres jusqu'à la dernière extrémité et qu'aucun système d'alarme n'a fonctionné...

LEurope finira-t-elle néanmoins par bouger?

Je ne suis pas pessimiste. On ne parle plus de dérégulation, même chez les plus libéraux. Au contraire, même ces derniers soutiennent l'idée qu'il est désormais nécessaire de procéder à une certaine «re-régulation».

La chute du marché boursier fait donc quand même réfléchir quelques mandataires politiques?

Certains se sont déjà opposés à la privatisation partielle du système des pensions. Je pense en tous cas que la débâcle financière a permis de prendre conscience du fait que, lorsqu'elle est poussée trop loin, la déréglementation devient destructrice de valeurs. Autrement dit, nous pouvons espérer que l'implosion de la bulle spéculative fondée sur le mythe de la «nouvelle économie» a eu le mérite de montrer que nous avions perdu conscience des balises morales qui nous permettent de juger ce qui est bien et ce qui est mal. Ces balises dont nous avons besoin pour simplement éviter de sombrer dans le chaos... ■

Les mafias et la Bourse: entre mythe et réalité

Les organisations criminelles investissent en Bourse. Et pour cause: le volume d'argent qui passe par les places boursières et le fonctionnement même de ces dernières sont tels qu'ils rendent très difficile la détection de capitaux d'origine criminelle. De là à imaginer cependant que les mafias infestent les Bourses, il y a sans doute une marge. Un entretien avec Michaël Dantinne.

L'argent d'origine douteuse, voire criminelle, offre un intérêt accru s'il peut fructifier et servir dans l'économie légale. D'où la nécessité de le «blanchir». Par l'entremise des places boursières, par exemple. Où l'argent coule à flots, c'est bien connu, et où il s'avère problématique finalement de distinguer ce qui est «propre» de ce qui «saie». D'autant que, par nature, les marchés financiers n'apprécient pas vraiment les instruments de contrôle¹. Explorations de Michaël Dantinne, chercheur au département de criminologie de l'Université de Liège et spécialiste de la criminalité financière.

Les mafias et le crime organisé qui investissent le secteur boursier, mythe ou réalité?

Je crois qu'il faut dire de prime abord qu'on ne sait pas toujours très bien ce que recouvre le mot «mafia», un mot souvent fourre-tout qui peut recouvrir des réalités criminelles bien différentes, des plus simples aux plus complexes. Ensuite, il y a les places boursières en tant que telles où il est très difficile de connaître l'ampleur exacte des flux financiers qui y passent. Sans compter que bon nombre d'opérations et de transactions s'opèrent hors bourse: 80% environ des échanges de valeurs mobilières en réalité. Cela dit, l'image d'une industrie boursière à l'abri

Performance «Le silence est d'or - La parole est d'argent», 1995, Marc Rossignol (Laboratoire patacycliste n°13).

© M. C.

d'une exploitation criminelle me semble aujourd'hui totalement obsolète. Tout d'abord, si l'ampleur du blanchiment d'argent reste le terrain de vives polémiques, par ailleurs quelque peu stériles —qu'il s'agisse de 50 ou 100 millions de dollars par jour, de toute façon, cela mérite qu'on s'attaque au problème!—, il est un fait relativement bien admis que l'ampleur du blanchiment par un véhicule donné est fonction de l'ampleur des capitaux brassés par ledit véhicule.

Quand on sait les masses de capitaux transitant par l'industrie boursière et qui se chiffrent en milliers de milliards de dollars par jour... Cette représentation néglige ensuite les réalités du contexte économique actuel et la tendance générale selon laquelle les blanchisseurs s'écartent de plus en plus du secteur bancaire pour se tourner vers d'autres secteurs. Tout comme elle fait peu écho aux mouvements d'espèces chez certains opérateurs de bourse et aux multiples attraits du secteur boursier pour un blanchisseur d'argent contemporain.

Concrètement, quels sont les «attrats» que présente le secteur boursier pour le crime organisé?

Il offre tout d'abord l'opportunité de réaliser de multiples mouvements de fonds entre différents types d'institutions et entre différents pays. C'est possible par le marché qui se caractérise par la présence de grands groupes ayant des sièges dans de nombreux pays et par des chaînes de colla-

La Bourse de Bruxelles.

borations (opérateurs agissant pour le compte de partenaires étrangers appelés «correspondants»). Outre ces possibilités de mouvements, la rotation des capitaux est encore accélérée par le truchement des fuseaux horaires, les marchés fonctionnant de manière quasi continue.

Les marchés boursiers se signalent par un haut degré de liquidité. Les achats/ventes de titres sont extrêmement rapides, les «allers-retours» très faciles à opérer, ce qui permet de changer rapidement à la fois de produit et de structure de patrimoine. Le volume de transactions est gigantesque, ce qui offre une ombre bienvenue aux opérations portant sur des capitaux issus d'activités criminelles. Les opérations sur valeurs mobilières, qu'elles interviennent sur un marché réglementé ou non, permettent potentiellement de réaliser des bénéfices. Pour le criminel, cela signifie qu'il peut joindre l'agréable à l'utile, à savoir transformer le blanchiment d'une nécessité de son processus en activité productive. Les valeurs mobilières (actions, obligations, etc.) et les marchés sont en outre caractérisés par une innovation et un développement constants. De nouveaux produits et techniques apparaissent régulièrement, de même les marchés semblent en permanente restructuration (fusions, absorptions,...). Cela en fait un environnement dynamique et en constante mutation, par essence difficile à réguler.

Y a-t-il des exemples connus d'infiltration de la Bourse par les mafias?

L'actualité apporte régulièrement son lot d'affaires dans lesquelles le blanchiment intervient dans le cadre de l'industrie boursière. En juin 2000, le procureur de New York inculpa 120 personnes suspectées d'intervenir dans des opérations boursières téléguidées par la mafia new-yorkaise. Pour l'essentiel, les allégations portaient sur des *microcaps frauds*². Cette affaire a démontré comment les familles de la mafia italienne avaient réussi à infiltrer Wall

Street et certains de ses opérateurs. Ou plutôt rappelé, car, selon certaines sources, cela ferait presque trente ans que le crime organisé aurait pénétré les arcanes de la première place financière américaine. Plus récemment, différentes affaires mettant en cause le crime organisé russe, notamment le scandale Benex International, ont illustré cette infiltration. Cette entreprise, composée d'un couple de Russes, a non seulement commis un sérieux nombre de fraudes

2 Les *Microcap companies* sont des compagnies disposant d'un tout petit capital. Elles ne sont pas tenues par l'obligation de remplir les rapports d'activités périodiques. La fraude *microcap* est essentiellement articulée sur la technique du *Pump and Dump*, forme de manipulation de cours. Cette technique consiste, à travers divers procédés frauduleux, à faire gonfler les achats d'un titre pour faire monter son cours avant que les instigateurs de la manœuvre ne revendent leurs titres pour rafler la mise, en laissant les petits porteurs avec un portefeuille complètement dévalué, voire sans valeur.

3 Les fraudes sur les marchés boursiers peuvent aussi s'opérer grâce à la complicité d'acteurs boursiers qui acceptent de faire affaire avec les mafias moyennant... rétributions. La corruption est un «outil» employé par les organisations criminelles —mais pas seulement— pour parvenir à leurs fins. Sur la corruption, voir notamment le travail de Transparency International (www.transparencyinternational.org). Cette organisation dresse régulièrement un classement de la corruption par pays.

4 La City de Londres est régulièrement broc当地 pour le rôle qu'elle jouera dans des flux suspects d'argent. À ce sujet, voir le rapport de la mission d'information commune de l'Assemblée nationale française sur les obstacles au contrôle et à la répression de la délinquance financière et du blanchiment de capitaux en Europe. Site Internet: <http://www.assemblee-nationale.fr/legislatures/11/pdf/rap-info/12311-41.pdf>.

Propos recueillis par Sergio Carrozzo

¹ Lire à ce propos: Jean de Mailly, *Le marché fait sa loi*, éd. Mille et une nuits, Paris, 2001.

Union européenne

La Constitution des marchands

Un texte pour refonder l'Union, c'était une excellente idée. C'était aussi sans compter avec les marchandages qui se cachent derrière des lignes essentielles de la future constitution. Européens, que reste-t-il de vos amours?

Quelle Europe sortira du projet constitutionnel qui fait aujourd'hui l'objet d'après-négociations dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, cette grand-messe où chaque État de l'UE fait connaître ses prétentions? S'en tenir aux documents actuellement sur la table revient à faire une analyse à maxima. La Convention sur l'avenir de l'Europe, pilotée par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing, est probablement allée au plus loin de ce qui est réalisable en matière de compromis dans une Union à vingt-cinq. Rien ne permet de dire si le texte sera réellement «déticoté», pour reprendre le terme en vigueur, mais une chose est sûre: les Vingt-cinq, tout affairés à défendre leurs intérêts nationaux, se garderont bien d'une envolée, d'une de ces actions d'éclat susceptibles de projeter la sphère politique dans une autre dimension.

Prodi fourbit ses armes

Faut-il s'en étonner? Comme à Nice, il y a trois ans, le fastidieux débat qui a commencé à Rome le 4 septembre dernier a directement mis le doigt là où ça fait mal: sur les futures institutions de l'UE élargie. Le bon sens réclamait leur simplification pour alléger les lourdeurs de la machine européenne. La réalité, elle, ne permet pas de conjuguer les utopies. Espérer qu'un État, surtout s'il est petit et nouveau, accepterait de renoncer à son représentant à la Commission

seil des ministres européens. 27 voix à chacun contre 29 à l'Allemagne deux fois plus peuplée. Pour José Maria Aznar, cet atout doit permettre d'installer un peu plus l'Espagne dans sa prétention à devenir un «grand» de l'Union européenne. Il doit aussi permettre au pays d'éviter un retrait substantiel des aides communautaires dont il bénéficie largement depuis son adhésion.

Pour Leszek Miller, son homologue polonais, l'orgueil national serait en jeu. Durant des années, la Pologne a lutté pour son émancipation. Les sacrifices politiques et économiques ont été lourds, la route vers l'Union particulièrement difficile et bientôt honnie d'une population qui n'a pas toujours compris que l'économie de marché n'a rien d'un rêve facile. Lorsque l'heure du référendum sur l'adhésion est arrivée, les campagnes avaient depuis plusieurs années déjà fait leur deuil de l'eldorado européen. Les Allemands, y pensait-on, allaient prendre leur revanche en achetant à vil prix les terres de la sainte patrie. Les produits agricoles occidentaux allaient déferler sur le marché national et conduire les petites exploitations à la ruine. Pour en finir avec ces préjugés (qui ne sont pas forcément infondés), le président Kwasniewski et son aréopage ont bataillé ferme pour amener la population aux urnes en mai dernier. Car le problème n'était pas tant l'euroscepticisme que l'indifférence qui s'était installée dans une grande partie du pays. Un argument massue fut employé: Nice a fait de la Pologne l'équivalent de l'Allemagne, cette Allemagne qui lui doit tant.

Aujourd'hui, Varsovie a beau jeu de faire valoir que sans ce trophée, le gouvernement Miller, mais aussi l'Union européenne, perdront leur reste de crédit. Le Premier polonais ne fait aucune concession, du moins officiellement. Il attend les propositions de ses partenaires. Elles viendront, mais jusqu'à quel point? L'UE peut se passer de Miller. «S'il devait tomber sur cette affaire, le Parlement, majorité comme opposition à l'exception de l'extrême droite, continuera à soutenir l'adhésion. Et ça, Bruxelles le sait», commente un observateur.

Mais dans l'immédiat, c'est bien sur le terrain budgétaire que les choses vont se régler. La Pologne a besoin d'argent pour donner un coup de fouet à son économie et atteindre le niveau de l'Ouest. Les Quinze ont définitivement fait savoir que leur enveloppe budgétaire vaudra durant les prochaines années pour les Vingt-cinq. Pas question de sortir un euro supplémentaire. Pire: l'Allemagne, la France et la Belgique menacent Varsovie de rogner sa part du gâteau à l'heure où les perspectives budgétaires 2007-2013 commencent à agiter le landernau.

Rien ne bouge

C'est ainsi que la Constitution, qui voudrait donner à l'Union les contours et les armes de son idéal, s'apprête à servir de champ de bataille. En septembre 2002, la publication dans *Le Soir* d'un rapport de l'Institut royal des relations internationales (IRRI) avait mis la pagaille aux Affaires étrangères et à la Commission européenne. Il aboutissait globalement aux conclusions que ressasse aujourd'hui dans les journaux et sur les antennes Philippe Maystadt. L'actuel président de la Banque européenne d'investissement (BEI) énonce des vérités dramatiquement fondées. Un: l'élargissement va coûter cher, or il y n'y a pas d'argent ou du moins pas la volonté de le trouver. Deux: pour intégrer les nouveaux États membres, il faudrait au moins revoir la ventilation du budget européen, dégager de l'argent de la

Politique agricole commune (PAC) pour l'employer sous forme d'aides communautaires et aider les régions en difficulté. Trois: pour procéder à cette opération, il serait nécessaire que les États membres -et surtout la France- lancent une réforme autrement douloureuse que celle qui fut menée pieds et poings liés par l'Autrichien Franz Fischler. Quatre: rien ne bouge. Les négociations de l'OMC à Cancun ont montré que ce moment-là n'est pas encore venu. Faillite annoncée? Peut-être. À moins que demain, l'UE imagine de se doter de ressources propres en percevant la taxe dans un des multiples domaines où elle est active. À moins que demain, elle lève un impôt direct, au risque d'un regain d'impopularité.

C'est au bord de ce gouffre que se discute aujourd'hui l'avenir de la Constitution européenne. Bien sûr, ce texte conventionnel a maints mérites: il donnera une personnalité juridique à l'UE, supprimera sa structure en piliers, intégrera la charte des droits fondamentaux qui guidera désormais ses actions, facilitera la prise de décisions dans un certain nombre de domaines en les soustrayant au vote à l'unanimité, etc. Mais, elle consacrera aussi la technique évolutive d'une Europe avançant à petits pas d'aveugle, la main en bandou, consciente que son statut de première puissance économique mondiale lui donne de la ressource, du moins tant que le gros de la vague ne l'atteint pas. Les Cassandre avancent que le moment des grandes crises est venu.

Économiques, elles trouveraient leur origine dans l'incapacité des pays de l'Est -et surtout de la Pologne- à atteindre la richesse des Quinze, conduisant à des déséquilibres ingérables. Géopolitiques, elles naîtraient avec le voisinage d'États instables -Biélorussie, Moldavie, Ukraine, ex-Yougoslavie- susceptibles d'exporter le désordre plus à l'Ouest. Signe de la politique de l'autruche que mène l'Union européenne, personne ne semble s'inquiéter du fait que Chypre est toujours occupée par l'armée turque. Or, la République de Chypre nord étant reconnue de la seule Ankara, c'est bien une partie d'un territoire de l'Union qui sera sous la férule d'une puissance étrangère à partir du 1^{er} mai 2004. «*On fait comme ça*», soufflait récemment un proche du président Prodi en se mettant la main devant les yeux.

À nouveau, la future constitution ne recélera pas les conditions qui arracheront l'UE à son statut de nain politique, condamné à s'illustrer au travers de la seule *soft power*, ce talent diplomatique que beaucoup lui reconnaissent comme on fait l'aumône. Les grands -et en particulier les Britanniques- tiennent à ce que chacun reste lui-même lorsqu'il franchit les frontières de l'UE. Mais comme l'on dit dans l'entourage de Guy Verhofstadt, il ne faut pas désespérer. «*En 2000, nous n'étions nulle part. Aujourd'hui, nous sommes en Bosnie, en Macédoine et en Ituri. Avec sa démarche en crabe, cette damnée machine européenne vous parcourrait un océan*».

Pascal Martin

Les participants à la Conférence intergouvernementale ont défendu chacun leurs intérêts nationaux.

L'Irak face au monde arabe

Avec des Arabes, des Kurdes, des Turkmènes et des Assyro-chaldéens chrétiens, l'Irak constitue une mosaïque particulière au sein du monde arabe.

Dans le monde arabe, l'uniformisation autour de l'idée d'un arabisme aux contours assez flous continue de dominer, tendant à occulter la diversité ethnico-religieuse. L'élément arabe en Irak est incontestablement dominant. Toutefois, à l'inverse de tous les autres pays arabes, les chiites y constituent la majorité induisant dès lors que ces derniers occupent le pouvoir, ce dont ils ont été privés depuis la création de l'Irak en 1920- une approche particulière dans ses rapports avec le monde arabe et par conséquent avec les diverses tendances du nationalisme arabe et singulièrement du panarabisme.

La dynamique sociale, économique et spirituelle des grands centres religieux chiites d'Irak a créé un réseau étroit de relations entre l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan et le sous-continent indien (Inde, Cachemire, Pakistan). De nombreux Iraniens, Afghans et Indiens sont ainsi venus s'installer à Nadjaf et à Kerbala où ils ont pris racine tout en constituant des courroies de transmission entre l'Irak et leur région d'origine, avec pour corollaire le développement d'échanges sur le plan économique mais aussi culturel.

Au début du vingtième siècle, Nadjaf et Kerbala comptaient une forte proportion d'Iraniens, relativement peu arabisés mais se considérant comme des citoyens actifs de cette partie de l'Empire ottoman déjà convoitée par les Britanniques. Le mouvement nationaliste irakien qui lutte contre la mainmise britannique est à cette époque essentiellement d'inspiration chiite et l'élément iranien y est prépondérant. Ces rapports accrus avec l'Orient, cette mixité ethnique centrée autour du chiisme n'ont donc pas encouragé les chiites irakiens, dont la majorité est bien sûr arabe, à adopter l'idéal d'une grande nation arabe, ma-

joritairement sunnite. Le nationalisme des chiites irakiens évoluera donc vers un patriotisme irakien éloigné d'un panarabisme qui séduira plutôt les sunnites, inférieurs en nombre et sociologiquement moins développés en Irak que les chiites que l'on retrouve par contre à tous les échelons de l'échelle sociale, avec ce que cela suppose de pluralisme philosophique.

Une confiscation du pouvoir

Les chiites, majoritaires, se sont toutefois vus confisqués le pouvoir par une hiérarchie arabo-sunnite soutenue par l'Angleterre avant et après l'indépendance. Cette situation s'est perpétuée avec la prise du pouvoir par le parti baas et le clan de Saddam Hussein. Le régime de Saddam Hussein n'a eu alors de cesse que d'«arabiser» les chiites, en expulsant vers l'Iran des dizaines de milliers d'Irakiens d'origine iranienne ainsi que des Kurdes Faylis (Kurdes chiites) assimilés aux Iraniens, et de «déchirer» les chiites en empêchant, par la liquidation physique, le développement d'un quelconque leadership, religieux ou laïque au sein de cette communauté.

Le soutien passif -même s'il est circonstanciel, peu empreint de naïveté et surtout très critique- des Irakiens chiites vis-à-vis de l'action américaine en Irak, et en tout cas au renversement du régime de Saddam Hussein, s'inscrit donc dans le contexte de la frustration politique de chiites accédant aujourd'hui au pouvoir dans des conditions particulières, tout en contrastant avec la critique radicale et unanime de l'imperialisme américain qui s'exprime dans le reste du monde arabe. Dès lors maintenant que cette «majorité bâillonnée» peut enfin s'exprimer, de l'incompréhension et de nombreuses

critiques parfois très dures s'expriment chez des intellectuels, des journalistes ainsi que chez de simples citoyens irakiens chiites à l'encontre de la «rue arabe», des nationalistes arabes et des islamistes sunnites.

Les positions de ceux-ci négligeant toute condamnation du régime de

Saddam Hussein au nom de la lutte contre l'impérialisme américain et de la défense de la cause palestinienne, sont largement diffusées par le biais des grandes chaînes de télévision arabes émettant par satellite. La primauté de la question palestinienne par rapport à l'ultra-totalitarisme baasiste, brandie dans le monde arabe, n'a certes pas entamé la sympathie des chiites irakiens à l'égard des Palestiniens, mais contribue néanmoins à créer un fossé entre le monde arabe et une écrasante majorité d'Irakiens qui ne supportent plus de voir d'autres Arabes se réjouir sans honte des attentats ralentissant le processus de reconstruction d'un nouvel État en Irak.

Que les chiites irakiens, qui constituent pratiquement 80% de l'ensemble des Arabes irakiens -dans un pays dont la diversité ethnique et singulièrement le poids démographique et politique kurde n'empêchent pas qu'il appartienne bel et bien au monde arabe- ne se sentent plus soutenus par le reste du monde arabe, traduit certainement les limites d'un certain nationalisme arabe dévoyé par l'absence du moindre intérêt pour la dignité humaine de millions d'Arabes, parmi lesquels des chiites irakiens. ■

Pierre Vanrie

Irak

L'enfer des apprentis sorciers

Une multitude d'États artificiels sont nés dans les remous du sillage de la colonisation. Sans respect aucun pour les civilisations soumises, les espaces ethniques occupés, les croyances locales, les prédateurs ont divisé, bousculé, écrasé sans état d'âme.

l'indépendance. L'Afghanistan, une zone tampon créée par les Russes et les Anglais pour mieux séparer leurs empires en concurrence dangereuse, mais certainement pas une nation issue du désir d'un peuple.

Et l'Irak?

Le roi Fayçal, placé en 1921 par les Anglais sur le trône à Bagdad, écrivait à son père, le grand roi Hussein de La Mecque: «L'Irak

n'est pas un pays, et je n'en suis pas vraiment le roi». Comme il avait raison, ce pauvre souverain fantoche dépendant d'une occupation anglaise féroce!

Un peu d'histoire

En 1916, par le traité Sykes-Picot auquel la Russie tsariste était partie prenante, le gâteau colonial turc devait être partagé en trois morceaux: à la France, la Syrie et le Liban; à l'Angleterre, la Mésopotamie -«l'Irak» ne sera créé qu'après la guerre-; à la Russie, toute l'Arménie turque.

Très difficilement, les Anglais s'emparèrent des trois provinces établies par les Turcs depuis des siècles en Mésopotamie -la kurde au nord, la sunnite au centre, la chiite au sud. Ils avaient flairé le pétrole, au point de

ne plus concéder aux Français qu'une Syrie amputée des régions de Kirkouk et de Mossoul très prometteuses en matière d'or noir. Et ils décidèrent d'unifier les trois provinces ottomanes en une entité, l'Irak,

afin de mieux contrôler leur trésor pétrolier.

Pour ce faire, ils durent amener 100 000 supplétifs des Indes afin de

vaincre une résistance farouche de la mouvance chiite, exaspérée par l'alliance étroite conclue en 1915 contre la Turquie entre Londres et la dynastie hachémite de La Mecque, bête noire du chiisme. Et, de fait, l'Angleterre concéda le pouvoir -en conservant les clefs essentielles que représentent l'armée, la police, les finances et... le pétrole bien sûr- aux sunnites «irakiens» gouvernés par un roi hachémite importé.

Se concrétisaient ainsi les promesses de Lawrence d'Arabie portant sur l'octroi à la dynastie hachémite de tous les trônes des pays arabes «libérés» de la Méditerranée au Golfe persique!

L'arabisation «à la sunnite» se répandit dans toute la contrée, écartant du pouvoir les 55% d'Arabes chiites et les 30% de Kurdes - des Indo-européens ethniquement indésirables.

On comprend combien cette «super-contrée» sunnite ne put naître et se maintenir qu'en se reposant sur les mitrailleuses britanniques. De 1921 à 1958, on comptera 58 cabinets ministériels et 12 coups d'État!

En 1954, comme partout dans le monde musulman, l'avènement du nasséisme égyptien, à la fois nationaliste, laïque et panarabe, marqua en Irak la fin d'un monde.

Le sunnisme irakien se réveilla, se coua la tutelle colonialiste occidentale et -comme Nasser- choisit le camp soviétique, de l'Algérie à la Mésopotamie. En 1956 avait eu lieu la nationalisation du canal de Suez, en 1958 le général Kassem proclama -le roi et le premier ministre assassinés- la république irakienne, purement nationaliste.

Il s'efforça de souder les ethnies et de rapprocher les contrastes religieux. En vain, car il dut lutter sur tous les fronts: le communiste, le baasiste, le kurde, le chiite, l'occidental...

Il est assassiné en 1959 par quelques baassis parmi lesquels se trouvait Saddam Hussein. Et le parti baas s'installe au pouvoir en Irak et en Syrie. ▶

La première source du baïsme est turque. Elle jaillit de la révolution laïque de Mustafa Kemal. Nous sommes en 1923, et la Turquie vire au nationalisme laïque socialisant.

La seconde est née en Italie, sous Mussolini, dont les idées captivèrent nombre de mouvements d'émancipation de l'époque. Elles furent exportées au Moyen-Orient par un jeune arabe étudiant à Rome, Michel Aflak¹. Ainsi naquit à Bagdad le «national-socialisme», ouvrant la voie à une alliance forte avec le marxisme.

Il ne faut pas oublier à cet égard que c'est Lénine –ennemi des Anglais et des Français après la paix de 1917– qui ravitailla en armes et finances la rébellion kényaliste contre l'occupation des alliés. Mais si Mustafa Kemal choisit rapidement de rejoindre l'Occident, les Arabes de Damas et de Bagdad se rapprochèrent de Moscou pour affronter le sionisme.

Après bien des péripéties, c'est en 1968 que le parti baas s'installa à Bagdad. Il ne perdra le pouvoir qu'avec la chute de Saddam Hussein.

Et il est évident –au vu de ce qui précède– que l'Irak ne peut rester une entité politique que sous la terreur d'une dictature, et Saddam Hussein excellait dans cette forme de gestion.

cette forme de gestion. Comme d'ailleurs les el-Assad, les baïsistes syriens qui écrasent 67% de sunnites sous un joug implacable.

Deux dictatures, à Damas et à Bagdad, proclamées «laïques». «À la française», bien sûr, c'est-à-dire soucieuse de la neutralité religieuse de l'État. À y regarder de plus près, impossible d'agir autrement du fait même de l'extrême minorité du courant religieux au pouvoir. On ne peut déclarer «religion d'État» une mouvance représentant 15% de la population.

La tolérance est une plante qui fleurit rarement dans le pré des majorités!

Un scénario à ne pas écrire

La conquête anglo-américaine de l'Irak devait donc être très aisée. Ce pays compte 23 millions d'habitants, dont 30% de Kurdes et 55%

de chiites exécrant le pouvoir sémité sunnite. Restent donc 3 500 000 habitants comme adversaires, dont il faut soustraire enfants, femmes et vieillards. Victoire glorieuse! Un paradis militaire.

Mais l'enfer a suivi. La nasse se referme à présent sur un envahisseur peu averti de la complexité du terrain spirituel et ethnique: trois courants chiites, deux courants arabes sunnites, deux ethnies - la sémité et l'indoeuropéenne.

La présence de 130 000 soldats américains exaspère les sunnites arabes qui ont perdu leur pouvoir et les villes de Mossoul et de Kirkouk. Elle dérange les chiites dans leur marche de totale libération à l'ombre du grand frère iranien. Seuls les Kurdes, promus alliés de Washington à la suite du lâchage des Américains par une Turquie nouvellement islamiste, y trouvent leur compte.

L'occupant américain offre ainsi les poitrines de ses soldats aux fureurs des Arabes chiites et sunnites locaux, et sa présence rameute tous les loups désireux de faire payer cher à Washington sa volonté de juguler l'intégrisme musulman. Cela fait beaucoup de monde derrière la mire d'un fusil assassin: des Palestiniens, des Afghans, des hezbollahi iraniens, des Tchétchènes, des Frères musulmans...

Et le pire est que l'occupant ne peut pas quitter le pays! L'Irak, déstabilisé, disloqué, vivrait une atroce guerre civile, avec des voisins très impliqués. Jamais la Turquie ne laisserait les Kurdes irakiens former un État indépendant. Jamais l'Iran ne laissera massacer une nouvelle fois «ses» chiites. Et la Syrie deviendrait un vrai corridor de pénétration pour tous les sunnites venant à l'aide de leurs «frères» irakiens... Le pire scénario à ne pas écrire.

Il faut savoir que, très conscients de cet immense danger, Turcs et Séoudiens avaient demandé, en 1990, au président Bush père de ne pas écarter Saddam Hussein du pouvoir et de lui permettre de conserver les deux tiers de ses divisions d'élite, au grand dam d'Israël. Ankara et Ryad craignaient, à juste titre, une agitation kurde et une montée irrésistible du chiisme. Bagdad mata d'ailleurs férocement les rébellions kurde et chiite de 1991.

Un triste gâchis qui annonce un ciel d'orage planétaire.

Les apprentis sorciers de Washington ont enlevé la poutre maîtresse de l'é-

difice instable et tout leur tombe à présent sur la tête. Et ils font appel aux pompiers de l'ONU, après avoir méprisé la vieille Dame au temps de la splendeur de leurs utopies.

Or, il est clair que cette organisation ne peut envoyer des casques bleus dans ce chaudron infernal, surchauffé par les maladresses américaines. Surtout si Washington exige de conserver le commandement de l'opération.

Alors, seules viennent au secours du président Bush des «nations amies» qui espèrent retirer grand profit de leur alliance inconditionnelle aux plans hégémoniques de la Maison-Blanche.

Gâchis

Pour aggraver l'échec –et il n'y a aucune raison d'être heureux de ce lamentable constat– le rêve d'établir une démocratie en Irak s'évanouit au fil du temps. Le rêve d'assécher par une forte production pétrolière irakienne la manne des pétrodollars séoudiens qui partout sous-tendent l'islamisme le plus rigoureux et lui permettent d'accéder démocratiquement au pouvoir par la richesse de son réseau caritatif, ce rêve-là aussi s'effondre sous les sabotages et la corruption. La production irakienne est passée de 2 500 000 barils par jour sous Saddam Hussein à 600 000 barils par jour en août 2003!

Et quant à résoudre le problème israélo-palestinien en «faisant peur aux musulmans excessifs» et en «conseillant vigoureusement Jérusalem», ce plan-là –aussi– fait long feu.

On peut dire que l'action des États-Unis a suscité un regain considérable de terrorismes «nationaux», comme si un ours avait d'un coup de patte maladroit brisé la ruche et réveillé toutes les abeilles. Pendant que s'enlisent l'armée et l'argent américains en Mésopotamie, le Maroc, l'Indonésie, le Pakistan, l'Inde... connaissent une fièvre terroriste locale.

Et si l'on quitte le terrain islamique et que l'on regarde vers l'Occident, les dégâts sont grandioses: l'ONU est en crise après la gifle subie; l'OTAN est mise à l'écart par Washington après la «trahison» de Paris, Berlin et Bruxelles; l'Union européenne n'a jamais été aussi déchirée.

Un triste gâchis qui annonce un ciel d'orage planétaire.

Jacques Rifflet

On aura tout entendu et de tous les côtés. Le pire d'abord, ce prosélytisme libéral au sens américain du terme, la croisade du Bien contre le Mal. Le dérangeant ensuite, le combat de la civilisation contre le chaos. D'un coup, des mots nobles ont pris un goût insupportable. Liberté, que de mal on commet en ton nom... Tout et son contraire pour justifier l'injustifiable, cette guerre émancipatrice, impériale, libératrice portée par l'Occident dans la plaie arabe.

Dans le tumulte des voix guerrières ou pacifatrices, s'élève celle posée et sage de Tzvetan Todorov. Historien des idées, philosophe et humaniste, il demande aux déclarations de principes, manifestations de force et autres dérapages de l'esprit et de la lettre de ne pas mettre les moyens en lieu et place de leurs fins. Non, une guerre ne peut être démocratique et libérale, dit-il, n'en déplaît au Pentagone. Le linguiste de formation qu'il est revient sur l'origine et l'essence même des mots invoqués. «On ne peut apporter la liberté par la contrainte, ni l'égalité par la soumission. Il y a une grande différence à vouloir étendre son influence et à vouloir l'imposer». À l'ordre unificateur, il préfère le désordre pourvu qu'il soit pluraliste, créateur, traversé de voix diverses responsables. Tzvetan Todorov s'est, dit-il, pleinement senti européen avec la chute du Mur, comme si avec lui tombait le symbole du manichéisme qu'il abhorre par-dessus tout, («qui n'est pas avec nous est contre nous»). Son rôle de chercheur au CNRS, d'observateur des comportements humains et historiques, son histoire personnelle –il est né et a passé sa jeunesse en Bulgarie communiste– l'ont conduit à préférer les liens aux frontières et ce qui relie à ce qui divise et rejette. Il se réjouit du spectre écarté d'une guerre entre pays européens, «un pas franchi, unique dans l'Histoire universelle, qui devrait nous inciter à surmonter nos autres rivalités».

Inlassablement, d'ouvrage en ouvrage, il ne cesse de s'interroger sur la nature profonde du Mal et sur la funeste tentation du Bien. «Imposer un idéal par la force, donner par les bombes une leçon de liberté aux individus ou à des peuples me choque. Le monde serait un lieu plus habitable s'il y avait un équilibre des puissances, s'il y avait pluralisme au lieu d'unité». Face aux dérives propres à la démocratie, «la dérive instrumen-

Plaidoyer pour une sagesse européenne

Prétendre que la guerre est une chance serait une insulte aux victimes, pourtant celle d'Irak est peut-être pour l'Europe l'occasion de définir son identité et son rôle dans le concert des nations. Avec son livre, *Le nouveau désordre mondial*, Tzvetan Todorov nous y invite.

tale», il rappelle que l'homme doit rester la mesure de toute chose. L'économie, les institutions doivent être à son service et non le contraire. Évidences qui dans sa bouche prennent pourtant toute leur valeur. Parce que sous-titré «réflexions d'un Européen», Todorov enjoint l'Europe à affiner son identité, à asseoir sa «force tranquille» par le droit, la loi mais aussi par une armée européenne, plurielle, souple – non inféodée à des superpuissances, à l'OTAN pas plus qu'à l'administration inopérante de l'ONU. La force militaire américaine lui rappelle cette phrase de Raymond Aron, «la grandeur de puissance n'est pas la seule forme de grandeur».

«Aucun peuple n'est sage, il faut rendre les institutions sages telles qu'elles empêchent nos folies. Si nous en étions là, empêcher la guerre civile en Yougoslavie n'aurait été pour l'Europe en tant que telle qu'une simple opération de police».

Très concrètement, *Le nouveau désordre mondial* propose de réformer les institutions européennes «pour se donner les moyens d'une politique ambitieuse», éclairée, il ne le dit pas mais on le devine, par l'esprit des Lumières. «J'escrope une puissance européenne qui ne devienne pas impériale comme au XIX^e siècle mais qui étende son influence sans l'imposer». Inféoder la notion de justice à la force en lieu et place du contraire, le révolte au

Mappa (1988) d'Alighiero Boetti (exposition *Luoghi d'affezione*, Europalia, Hôtel de Ville de Bruxelles jusqu'au 18 janvier 2004).

point de critiquer jusqu'au droit d'ingérence et la compétence universelle, non leur principe mais leur réalité. «Le procès fait à Milošević éduque-t-il les Serbes, les Bosniaques contre la haine?».

Todorov exhorte l'Europe à mettre en pratique l'idéal démocratique en réconciliant, articulant identité nationale, régionale et université, valeurs individuelles et communauté humaine. Sous les décombres des dégâts collatéraux, il ne peut s'empêcher de voir des existences fracassées. En cela, c'est un observateur engagé qui parle à hauteur d'homme.

«Je me communique par mon être universel», aurait dit son cher Montaigne. C'est bien un sage qui nous parle, qui place la pensée, l'amour, l'amitié au-dessus de toute raison d'État, fut-elle légitime.

Sophie Creuz

Tzvetan Todorov.

Le nouveau désordre mondial, réflexions d'un Européen est paru chez Robert Laffont.

¹ Voir *Les Mondes du sacré*, Jacques Rifflet, éd. Mols, nouvelle édition 2002.

Cours de morale

Demandez le programme!

Une commission Programme, présidée par le professeur Jacques Sojcher (ULB) et composée de professeurs de morale et des inspecteurs Cathy Legros et Michel Bastien a travaillé à la rédaction d'un nouveau programme pour le cours de morale de l'enseignement secondaire organisé par la Communauté française.

L'ancien programme de 1976 était-il devenu obsolète? Certainement en ce qui concerne la partie «matière». Celui-ci était trop marquée par une époque qui faisait essentiellement appel à l'apport des sciences humaines au détriment de la formation philosophique. De plus, ce programme était assez diffus dans sa conception et ne favorisait pas une approche suffisamment structurée. L'éducation à la citoyenneté y était certes présente, mais de nouveaux phénomènes de société sont apparus dont l'intérêt des jeunes pour le respect des droits de l'Homme, l'instauration de lieux de participation dans les écoles, l'appropriation des nouvelles technologies de la communication.

La commission a donc travaillé selon trois axes fondamentaux favorisant: une approche pédagogique exprimée en termes de compétences citoyennes; une meilleure identification des contenus, par une approche «modulaire»; une approche centrée sur l'introduction de notions de philosophie.

Notions de philosophie

L'introduction de notions de philosophie a pour objectif de contribuer à promouvoir des attitudes essentielles:

- **Une ouverture à la réflexion** - Il s'agit «d'interroger les affirmations», de pratiquer le doute et l'esprit critique; de maîtriser l'argumentation et l'art de la communication afin de «se forger une conviction», «d'oser la défendre» et «au besoin d'en changer».
- **Une disponibilité à l'étonnement** - Il faut entendre par là la capacité de «préserver la spontanéité du regard»; la volonté de «chercher à comprendre le réel», de «creuser les questions en profondeur» et de «tenter d'en dévoiler la complexité», de «renvoyer toute construction intellectuelle à l'épreuve de la réalité elle-même».
- **Une aptitude à la décentration** - Il s'agit «d'amener l'élève là où il ne serait pas allé seul, à quitter un lieu

L'approche modulaire

La première année (degré d'observation) a pour objectif d'amener les élèves à s'ouvrir aux autres, par la pratique du libre examen, dans la perspective d'une dynamique du changement.

Thème général: Vivre ensemble

Valeur centrale: Le respect

S'ouvrir - S'enrichir	Apprendre - Comprendre - Raisonner	Changer - Douter - Choisir
Se situer par rapport à soi, par rapport à la société	Vivre pour apprendre et apprendre pour vivre	Une morale du doute et du choix?

Il s'agit au cours de la deuxième année (degré d'observation) d'identifier les éléments qui constituent la personnalité afin d'être capable de savoir pourquoi on s'engage, à quelles conditions, jusqu'où on est capable de mener son engagement.

Thème général: Devenir auteur – acteur de sa vie

Valeur centrale: L'engagement

S'assumer	Choisir	S'engager
Devenir soi-même	Être soi-même	Agir pour défendre la dignité humaine

La troisième année (degré d'orientation) est centrée sur la découverte et la compréhension de l'altérité et des différences.

Thème général: De l'intimité à l'humanité

Valeur centrale: La justice

L'altérité, l'intimité et l'interdit Respect et reliance	La cité et la loi Justice et politique	L'Humanité et les droits de l'Homme Éthique et universalité
Prendre conscience des cercles d'intimité, de ce qui relie aux autres et des interdits	Prendre conscience, se situer, s'engager au niveau de la cité	Prendre conscience de sa responsabilité au niveau de l'Humanité et des droits de l'Homme

La quatrième année (degré d'orientation) est quant à elle traversée par une question unique, mais essentielle.

Thème général: Que signifie: «être un homme»?

Valeur centrale: L'humanisme

De l'animal à l'homme	Être un homme	L'homme, une liberté
Les chemins hésitants vers l'Humanité	La spécificité de l'être humain	L'homme-au-monde L'homme-dans-le-monde

Si les degrés précédents avaient pour ambition, au-delà des thèmes étudiés, de développer les capacités de réflexion et les compétences du «philosopher», dès l'entrée dans le degré de détermination, les élèves entrent de plain-pied dans la réflexion philosophique, non seulement par le développement des compétences du «philosopher» mais aussi par les contenus abordés. La cinquième année (degré de détermination) vise à conceptualiser l'identité personnelle dans son rapport à soi et à l'autre.

Thème général: Le rapport à soi, aux autres et au monde

Valeurs centrales: Autonomie, authenticité

Suis-je seul au monde?	Dans quelle société je veux vivre?
Questionner l'identité personnelle notamment sous l'angle de la tension philosophique singularité - universalité.	Questionner les concepts de démocratie, de citoyenneté et de justice

La sixième année (degré de détermination) poursuit la formation au «philosopher» avec le module le plus abstrait du programme.

Thème général: La vérité / le sens de la vie

Valeurs centrales: La vérité, la liberté, le bonheur

Qu'est-ce que je tiens pour vrai?	Quel sens je donne à ma vie?
Questionner les fondements de la vérité	La vie a-t-elle un sens? Donner sens à sa vie, comment?

Bases légales et référentiels du nouveau programme

Les bases légales et les référentiels qui ont présidé à la construction du nouveau programme se trouvent dans le Pacte scolaire du 29 mai 1959 évidemment. Mais je ne fais que le rappeler pour mémoire car il s'agit d'un héritage du passé. Or notre société est politiquement et philosophiquement en évolution par rapport à l'esprit de la loi de 1959.

Ce qui a surtout évolué depuis, c'est la conception de la notion de neutralité telle qu'elle avait été définie dans la foulée du Pacte scolaire par Victor Larock dans son «Message au personnel enseignant de l'État, à l'occasion du troisième anniversaire de la signature du Pacte scolaire» (16 novembre 1961). Les grandes lignes de ce message ont été reprises dans la «Déclaration de neutralité» proclamée par la Commission permanente du Pacte scolaire, le 8 mai 1963. Le devoir essentiel fait aux enseignants était alors d'observer la plus grande réserve par rapport à leurs propres conceptions philosophiques. Dans «l'école neutre», je cite: «le personnel enseignant s'abstiendra surtout de prendre parti dans les problèmes idéologiques ou sociaux qui sont d'actualité et qui divisent l'opinion publique». On sent à travers tout ce texte, par ailleurs progressiste et novateur au moment où il a été rédigé, une frilosité certaine, une peur de réveiller les vieux démons de l'intolérance qui ont conduit aux différentes guerres scolaires. Selon l'esprit de ce texte, il serait interdit d'évoquer par exemple les grands problèmes éthiques qui divisent encore de nos jours l'opinion publique.

Aujourd'hui, les mentalités sont en évolution. Le Décret sur la neutralité qui s'impose depuis 1994 au réseau d'enseignement de la Communauté française nous offre une perspective positive. Tous les enseignants sont concernés par ce concept en évolution: obligation leur est faite d'aborder sans tabou, sans préjugé, de manière rigoureuse tous les sujets d'étude comme par exemple la sexualité ou les différents problèmes éthiques évoqués plus haut.

Quant aux professeurs des cours philosophiques, sans dénigrer évidemment les positions de leurs collègues et en respectant les convictions personnelles de leurs élèves, ils peuvent témoigner librement de leurs valeurs et engagements personnels.

C'est un pas énorme car la morale telle que nous la concevons ne peut être faite de frilosité, de pusillanimité, mais au contraire de choix lucides et d'engagements responsables. Au «refus de témoigner» réclamé dans les années soixante, se substitue aujourd'hui le «devoir de témoigner» et de dénoncer des idées qui visent à dénigrer et à saborder notre démocratie.

C'est pourquoi le nouveau programme, en sa page 3, fait longuement référence à ce Décret sur la neutralité qui met explicitement en exergue, je cite: «la pluralité des valeurs qui constituent l'humanisme contemporain». Et je souligne évidemment la référence à l'humanisme qui est un concept transversal dans le nouveau programme.

Libre examen

Mais un autre apport de ce Décret sur la neutralité, c'est d'avoir modifié, pour le réseau d'enseignement de la Communauté française, l'appellation du cours qui n'est désormais plus négative «cours de morale non confessionnelle». Le cours s'intitule désormais «cours de morale inspiré par l'esprit du libre examen».

La référence explicite au «libre examen» dans la dénomination officielle du cours constitue un autre pas énorme. Nous savons tous ce que représente en Belgique cette référence au libre examen qui a présidé à la naissance de l'Université libre de Bruxelles. Nous sommes bien loin de la conception d'un cours de morale en tant qu'espace de neutralité frileuse par rapport à des cours de religions aux valeurs clairement définies et exprimées.

«Apprendre à penser et à pratiquer le libre examen» est ainsi devenu une compétence essentielle formulée à la page 14 du programme.

La reconnaissance officielle de la laïcité a évidemment favorisé cette avancée considérable. C'est ici en effet que la notion d'*«esprit du libre examen»* est intéressante. Le législateur aurait pu parler de *«méthode du libre examen»*. La notion d'esprit est beaucoup plus large et permet d'introduire dans le programme ce qui constitue *«l'esprit du libre examen»*, c'est-à-dire la référence explicite aux choix fondamentaux de la laïcité. Ceux-ci sont repris explicitement, en tant que valeurs essentielles, à la page 4 du programme.

Michel Bastien est inspecteur du cours de morale.

Le programme du cours de morale peut être obtenu auprès du Service général des affaires pédagogiques et du pilotage de l'enseignement, rue du Commerce 68A, 1040 Bruxelles sous le n° de référence: 181/2002/240. Voir également les sites Internet: <http://www.cybermorale.org> (Word) <http://www.restode.cfbw.be> (PDF).

¹ Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, EVO/Chronique sociale, 1996.

² Concepts de base et compétences-clés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique F. Audigier, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 2000.

³ Pour consulter le site du Conseil de l'Europe: <http://culture.coe.int/citizenship>

«Les instituteurs et institutrices ont la parole»

Quelle bonne idée de consulter les enseignants sur les difficultés de leur métier! Enfin, on s'adresse aux bonnes personnes, ceux dont c'est le métier, la profession pour connaître les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie de tous les jours en tant qu'enseignant.

Quatre questions ouvertes leur ont été soumises par le ministre de l'enseignement primaire Jean-Marc Nollet:

- en quoi la mise en œuvre de la réforme a-t-elle modifié votre pratique?
- quelle est la difficulté principale que vous rencontrez dans la mise en œuvre de la réforme?
- que proposez-vous pour améliorer l'exercice de votre métier?
- exposez une situation concrète que vous avez vécue.

L'occasion leur est enfin donnée de s'exprimer. J'espère que chaque enseignant aura à cœur de répondre au ministre. Je souhaite vraiment que les 38 482 questionnaires adressés aux enseignants et les 1 625 destinés aux chefs d'établissement lui reviennent complétés.

Mais ce qui m'inquiète, c'est comment se fera le dépouillement de quelque 160 000 réponses dont la longueur n'est pas limitée? Je suis sceptique quant aux résultats, mais faisons confiance à Luc Van Campenhoudt, directeur du Centre d'études sociologiques des Facultés St Louis, qui a sans doute d'autres méthodes d'analyse objective qu'un tirage au sort ou la recherche de mots clés, et qui dispose des moyens scientifiques et humains pour ne pas faire dire à l'enquête ce que l'on ne veut pas entendre! Quelques questions à choix multiple auraient été bienvenues, me semble-t-il, pour assurer plus d'objectivité à l'analyse.

YMdC

Évolution de la notion de neutralité, référence explicite au libre examen et aux choix fondamentaux de la laïcité: le nouveau programme ne laisse planer aucun doute quant au nécessaire esprit d'engagement des enseignants chargés de conduire les jeunes à l'autonomie et à la responsabilité morale.

Faire référence aux travaux de François Audigier² c'est aussi situer le nouveau programme du cours de morale dans une dimension européenne. En effet le nouveau programme fait explicitement référence au projet du Conseil de l'Europe: pour une Éducation à la citoyenneté démocratique³.

Ainsi donc le nouveau programme, répondant à la fois aux objectifs éducatifs des enseignants et aux attentes de la société civile, allie compétences citoyennes et compétences philosophiques. Ce faisant, il prépare les étudiants à se situer, à intervenir et à s'engager dans le débat public. Ainsi conçu le cours est une préparation à ce que les philosophes appellent le «politique» et c'est manifestement une nécessité de notre temps.

Le nouveau programme s'inscrit donc, en dépit des représentations traditionnelles que d'aucuns ont encore du cours de morale, comme un projet d'éducation, individuel et collectif, à une société démocratique, pluraliste, libre, tolérante et responsable.

Michel Bastien

Une production CAL/UVV

Deux mille cinq cents ans (et plus) de pensée libre

C'est à l'initiative du Centre d'Action Laïque (CAL) et de l'Unie Vrijzinnige Verenigingen (UVV) que le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) a réalisé un documentaire de cinquante minutes destiné à l'ensemble des associations laïques et humanistes de l'Union européenne.

Ces programmes, présentés en une version internationale conçue de manière à être aisément déclinable en diverses langues, seront proposés, grâce à l'intervention de la Fédération Humaniste Européenne, à différents organismes de sensibilité laïque et humaniste souhaitant disposer de documents éducatifs destinés à leurs publics.

Il s'agit d'une évocation des principales figures et des courants ayant illustré, dans toutes les civilisations, depuis le VI^e siècle avant notre ère, le scepticisme face aux credos des diverses religions et des systèmes sociaux qui en découlaient. Ceci a mené ainsi progressivement à la constitution d'une attitude laïque humaniste qui, depuis peu, a permis l'installation dans certaines de nos sociétés des valeurs laïques politiques telles que les droits de l'homme et la démocratie.

Une forte majorité des quelque six milliards d'individus constituant l'espèce humaine vit sous des régimes dont le moins que l'on puisse dire est que la démocratie a encore pas mal de progrès à y réaliser. Diktature, pouvoirs militaires, théocraties explicites ou implicites, autant de sociétés qui sont assorties, dans la plupart des cas, d'instabilité politique majeure ainsi que de sous-développement économique et, cela va de soi, culturel.

Pratiquement partout, les tensions se cristallisent en affrontements interreligieux: Algérie, Moyen-Orient, d'une meilleure intercompréhension des sensibilités.

L'objectif serait bien sûr d'étendre ce processus à l'ensemble du village planétaire.

Dans une telle perspective, apparaît importante la mise en évidence de personnalités et de courants, modestes d'abord puis de plus en plus numériquement importants, prenant leurs distances avec les idéologies dominantes de leurs temps, toutes totalitaires et totalisantes car se réclamant d'un sacré intangible et dès lors *absolutisant*. Ces pionniers du scepticisme, de la remise en question systématique, de cette subtile dialectique entre l'*ouverture d'esprit* et l'*esprit critique* que l'on nomme parfois *libre examen* ont bien mérité de la postérité, c'est-à-dire nous.

Car, sans pour autant les créditer d'avoir *eu raison* — nous n'avons pas ici à décerner de brevets de clairvoyance idéologique —, il est indéniable que ce sont les progrès de leur *laïcité philosophique* qui ont permis l'accès de nos sociétés à cette *laïcité politique* (*démocratie et droits de l'homme*) donnant à chacun le loisir de penser et de s'exprimer librement.

C'est très exactement cette *liberté de pensée* que nous entendons célébrer.

Paul Danlon

Souvenirs...

Il y a trente ans, un *Livre blanc de la laïcité*

© M. C.

Le Centre d'Action Laïque allait avoir trois ans lorsque Paul Backeljauw en devint président en février 1973. Il succédait ainsi à René Toussaint, premier président co-fondateur, décédé prématurément en 1971, et à Armand Debaise qui avait assumé un intérim de quelques mois. D'emblée, Paul Backeljauw prend en mains les destinées de la jeune association et présente son programme: réorganisation et information interne du Centre et, ce qui était essentiel à ses yeux, développement d'une action extérieure. En d'autres termes, faire connaître au grand public le contenu de la laïcité et imposer sa présence dans tous les domaines où régnait l'ingérence temporelle de l'Église. Le drame de l'incendie de l'Innovation, en 1967, avait à ce propos été révélateur: dans les jours qui avaient suivi, une cérémonie œcuménique avait été organisée en hommage aux victimes non identifiées. Toutes les Églises étaient représentées mais la laïcité n'avait pas été conviée. Aucune voix n'avait pu exprimer l'émotion des libres penseurs, or il était patent qu'un certain nombre de victimes n'avaient aucune appartenance religieuse.

Mis en chantier dès le mois de mars 1973, en collaboration avec l'Unie Vrijzinnige Verenigingen, le *Livre blanc* avait donc pour objectif de revendiquer, au même titre que les Églises reconnues, une représentation, une même considération dans tous les domaines et les services de la société. Une amorce de la reconnaissance était déjà effective, *de facto*, dans certains domaines: en 1964, l'État avait reconnu un droit des non-croyants à une assistance morale laïque et structurée dans les établissements pénitentiaires. De même dans les hôpitaux, le principe d'une assistance laïque avait été admis par le ministre de la Santé publique et de la Famille, L. Namèche, dès 1970 (notons cependant qu'à la suite des réactions violentes de Caritas Catholica, les conseillers laïques ne purent

exercer librement que quelques années plus tard). Une aide non confessionnelle avait été également reconnue dès 1971 vis-à-vis des travailleurs étrangers séjournant en Belgique (Turcs, Espagnols, Italiens, Grecs, Arabes...). Toutefois dans tous ces domaines, les conseillers laïques exerçaient bénévolement leurs activités et souvent dans des conditions difficiles. Sans doute, les mentalités n'étaient-elles pas prêtes et, surtout, il y avait le fait que l'Église catholique considérait toute forme d'assistance morale comme une mission qui lui revenait exclusivement.

L'armée, l'école

En 1973, le *Livre Blanc* passe en revue les nombreux domaines où la laïcité désirait être entendue. L'armée notamment, où les mentalités étaient empreintes de tradition, constituait et constitua pendant longtemps, en fait jusqu'en 1991, un bastion hostile à l'admission de conseillers laïques. Les aumôniers, essentiellement catholiques, y exerçaient souverainement leurs activités (en organisant notamment des pèlerinages pendant les heures de services). D'autres points sont évoqués dans le *Livre blanc*: la participation des miliciens aux cérémonies de *Te Deum* et, à travers elles, la collusion entre l'Église et l'État; les ministres de la Défense nationale, notamment Paul Vanden Boeynants, considéraient légal et normal, en vertu de l'arrêté royal de 1937 relatif au règlement sur le Service des garnisons, que militaires et miliciens, quelle que fût leur opinion philosophique, fussent obligés d'y participer.

Dans le domaine scolaire, qui fut et est encore l'objet de tensions parfois très vives entre les tenants de l'enseignement officiel, neutre et laïque, et les partisans de l'enseignement confessionnel, les revendications de la laïcité concernant la création d'un enseignement pluraliste étaient, en 1973, relayées par la Ligue de l'enseignement, une majorité de partis politi-

ment officiel (loi du 29 mai 1959). Mais de nombreux problèmes, mis en évidence par le *Livre blanc*, restaient en suspens: beaucoup de parents ignoraient à l'époque qu'ils avaient le libre choix entre un cours de religion reconnue et le cours de morale. Dans certaines écoles, des chefs d'établissements éludaient habilement la question et ne proposaient pas au chef de famille le formulaire obligatoire instituant le choix d'un cours philosophique. Les professeurs chargés du cours de morale, tant dans l'enseignement primaire que dans le secondaire, ne présentaient pas toujours les garanties pédagogiques et philosophiques requises. Le statut de 1969 était considéré comme prioritaire par les ministres chargés de l'éducation (notamment P. Humbert et J. Michel, tous deux PSC) pour désigner des professeurs ayant des convictions philosophiques religieuses - les normes de dédoublement du cours de morale, liées à celles du cours de religion dans l'enseignement primaire, étaient souvent désavantageuses pour le cours de morale. Deux autres problèmes surgirent rapidement, celui de la désignation des inspecteurs de morale et celui du calcul de l'ancienneté des titulaires du cours.

Les auteurs du *Livre blanc* mettaient également en garde les autorités à propos du pacte culturel signé par tous les partis, à l'exception de la Volksunie, en février 1972 et coulé en terme de loi en octobre 1973. Ce pacte garantissait que les «décrets pris par les conseils culturels ne pouvaient contenir aucune discrimination pour des raisons idéologiques et philosophiques, ni porter atteinte aux droits et libertés des minorités idéologiques et philosophiques». Mais ce pacte avait des limites; il ne tenait compte que des différenciations politiques et philosophiques reconnues et ignorait les cultures idéologiques minoritaires, notamment celles des immigrés ou de la laïcité.

Contraception et avortement

Un autre combat qui s'avéra particulièrement âpre, difficile et douloureux fut celui de la contraception et de l'avortement. On se rappellera qu'en 1973 éclate l'*«affaire Willy Peers»* qui fut l'occasion pour la laïcité organisée d'affirmer sa position «respect de la qualité de la vie plutôt que respect de la vie à n'importe quel prix». Sous les pressions des associations laïques, la même année, un arrêté royal stipulait que les contraceptifs étaient désormais assimilés aux médicaments et qu'ils

pouvaient être détenus en dépôt dans des centres de consultations prématrimoniales, matrimoniales et familiales, entendez les centres appelés «Familles heureuses» (le premier avait été créé à Anvers en 1955). Quelques années plus tard (1978), le CAL fit une proposition qui mettait en avant la responsabilité individuelle, l'autodétermination et la liberté de conscience de la femme dans une publication *Positions laïques pour la dépénalisation totale de l'interruption de grossesse*, qui fut à la base de la loi Roger Lallemand-Lucienne Herman-Michielsen, votée en 1990, sur la libéralisation partielle de l'avortement. Ici aussi, le combat fut long.

Une autre question prioritaire pour la laïcité était celle de sa reconnaissance par les pouvoirs publics. Si la Constitution garantissait le droit pour chacun de croire et de professer sa foi religieuse ou ses principes philosophiques, il était évident, en 1970, que la laïcité, bien qu'admise, ne bénéficiait pas d'une aide financière des pouvoirs publics. Cette discrimination par rapport aux cultes reconnus, soulignée dans le *Livre blanc*, fut l'objet d'une revendication incessante de la part du Conseil central laïque. Dans ce domaine également, il fallut beaucoup de persévérance et d'opiniâtreté. Ce n'est qu'en 1981 que la laïcité obtint des subsides, qu'en 1993 que l'article 117 de la Constitution fut modifié et en... 2002 que les lois d'application furent votées, soit près de trente années après les premières démarches de la laïcité organisée auprès des pouvoirs publics.

D'autres questions dans les années septante et quatre-vingt qui ne sont pas évoquées dans le *Livre Blanc* mais qui reviennent lancinantes dans les *Bulletins de liaison* du CAL, attestent que le combat fut bien opiniâtre et acharné pour imposer la laïcité. Ainsi, la laïcité dut protester, à plusieurs reprises, contre la célébration de la messe du Saint-Esprit dans certaines écoles de l'État et notamment à l'École royale des Cadets. Par ailleurs, les conseillers laïques n'étaient pas admis dans les prisons prévotales des FBA; dans les salles scolaires des écoles de l'État et dans les prétoires le crucifix était souvent présent; la crémation était légale mais il n'y avait qu'un seul crématorium situé à Bruxelles et, de plus, dans de nombreux cimetières, une pelouse pour la dispersion des cen-

Communiqué de presse Créances alimentaires: Le gouvernement n'est pas le seul à devoir compter ses sous!

Effervescence au Gouvernement fédéral: on est dans la dernière ligne droite avant le bouclage du budget 2004.

Pour beaucoup de femmes qui ne parviennent pas à obtenir leur dû, la question est: le service des créances alimentaires, déjà promis pour le 1^{er} septembre 2003, aura-t-il l'honneur d'une ligne budgétaire en 2004?

Car si ce n'était pas le cas, cela voudrait clairement dire que les promesses de ne reporter «qu'à un an sa mise en œuvre n'étaient que paroles en l'air».

Rappelons que 19% des pensions alimentaires après divorce ou séparation ne sont jamais payées et 21% payées incomplètement ou avec retard. Ce sont donc des milliers de femmes et d'enfants qui, parce que notre société ne fait pas respecter ses propres décisions de justice, se retrouvent dans de grandes difficultés financières, et même, pour beaucoup, en dessous du seuil de pauvreté. Il n'y a pas que le Gouvernement qui ait du mal à boucler son budget...

Dans quelques jours, quand ce budget sera publié, on saura si, après trente ans d'attente, après les promesses de 2003 reportées à 2004, on peut enfin espérer voir aboutir cette revendication qui figure pourtant dans les programmes électoraux de tous les partis démocratiques et qui est soutenue par l'ensemble de la population et du monde associatif et social.

(25 septembre 2003)

Pour toute information: Françoise Claude, Femmes Prévoyantes Socialistes, tél. 02/515.04.01 - Martine Hissel, Centre d'Action Laïque, tél. 02/627.68.11.

Ndlr: Entre-temps, comme chacun sait, aucune ligne budgétaire n'a été consacrée à cet objectif. Voir l'éditorial en page 3.

dres n'était pas prévue; la laïcité n'obtint que difficilement l'émission de timbres commémoratifs alors que les feuilles paroissiales continuaient à bénéficier de tarifs postaux privilégiés. Il fallut aussi combattre la loi du 11 Germinal an XI qui fixait que seuls les prénoms tirés de la vie des saints, de personnages historiques ou cités dans la *Bible* étaient admis, ou encore, pouvait-on inscrire dans le carnet de mariage -document facultatif, éventuellement surchargé par des ministres du culte à l'occasion d'un baptême ou d'un mariage-, le nom des enfants qui avaient été l'objet d'une cérémonie laïque.

La liste des dossiers était bien longue dans les années septante. Mais l'impression qui se dégage aujourd'hui, depuis la parution du *Livre blanc*, est celle d'une très lente mais irrésistible progression vers la conquête d'un objectif bien défini: la reconnaissance de la laïcité, la lutte pour une séparation entre l'Église et l'État, l'élimination d'une discrimination envers ceux qui n'adhèrent pas à une religion.

■
Pol Defosse

Pol Defosse est maître assistant honoraire à la Haute école P-H. Spaak à Bruxelles.

Un «observatoire des marques» contre les excès?

Le marketing: horripilant et normatif

Une interview de Marc Vandercammen

Nos enfants l'adorent et finiront par regretter ces ennuieux «programmes» qui viennent perturber les spots publicitaires qu'ils déclament par cœur. Derniers soubresauts d'un vague sens critique? Les adultes, en tout cas, semblent «apprécier» nettement moins... Pourtant le marketing est une chose sérieuse, un outil de systématisation de marché enseigné dans les «meilleures écoles», comme on dit. Marc Vandercammen, directeur du CRIOC (Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs) et grand gourou du marketing préfère rester sur les rails de la raison... «scientifique» ou non.

De l'ennui démissionnaire à l'agacement voire la rébellion, le message est clair: pas touche à mon intimité! Certaines «campagnes» de pub assez malheureuses (Carrefour, Dexia...) ne sont hélas pas venues relever le débat... D'où provient alors ce sentiment de révolte et d'atteinte à notre intimité? Bref, fantasmons-nous comme de vieux aigris face à un «marketing» qui serait en réalité un «cadeau» qui nous serait aimablement consenti?

Le marché actuel vend (symboliquement) beaucoup le sentiment d'omnipotence: Et tout devient possible selon telle banque, Rien ne peut vous résister pour telle compagnie d'assurances... Quand on ne promet pas le «droit» à la surpuissance et à une agressivité de mauvais aloi à l'achat de tel bolide «convivial»...

Dexia (ex-Crédit communal) a dernièrement fait fort avec un «message à nos enfants» particulièrement torve à l'égard de pauvres parents de plus en plus culpabilisés. Il fonctionnait sur ce mode: «Méfiez-vous de vos parents, signez un contrat. Vous avez droit à leur argent! Et s'ils refusent,

c'est que ce sont des imbéciles qui n'ont rien compris à la modernité...». Assez de démagogie! Mais évitons aussi les simplismes.

Nous ressentons de plus en plus souvent la pub comme une intrusion auto-légitimée dans notre vie privée, à l'intérieur même de notre famille. Celles et ceux qui se sentent saturés de messages publicitaires agressifs sont-ils en fait de vieux ronchons?

Marc Vandercammen: Il serait parfaitement ridicule de nier tout dérapage, tant dans les stratégies de communication que dans les messages utilisés pour faire vendre les produits. Le CRIOC «chasse» d'ailleurs ce type d'outrances, ou parfois de désinformation, jour après jour.

Il ne faut cependant pas donner dans l'amalgame et lier entre eux des concepts qui n'ont rien à voir. Le premier danger consiste à confondre un ensemble de techniques éprouvées -nommé pauvrement «de marketing»- et qui aide une entreprise à mesurer le type et la qualité des relations qu'elle a avec son environnement, avec la compréhension (parfois médiocre) puis l'utilisation, elle aussi parfois très contestable, des résultats que ces techniques permettent d'obtenir.

Les «techniques» de marketing sont, par nature et comme tout autre ensemble technique, non pas *immorales* (encore que ça puisse se discuter!)... mais *amorales*.

Maintenant, la responsabilité sociale et éthique de ces mêmes entreprises existe bel et bien. On pourrait imaginer contraindre, ou plutôt inviter un jour les marques à réguler elles-mêmes, sous la supervision d'un «observatoire des marques», leurs dérapages, potentiels ou actés, et ceux de leurs pairs.

Le second amalgame à éviter est de croire que le marketing «crée lui-même des besoins» pour faire «vendre» des produits. Le marketing ne crée pas de besoins. Il ne fait que

répondre à des besoins, aux «désirs» dans notre jargon, et ce, quelle que soit la qualité ou la force intrinsèque de ces besoins, de bon aloi ou pas! On peut convaincre un consommateur d'adhérer à un service ou à un produit... mais il faut qu'il ait cette attente, ou au moins une attente, au départ! S'il n'y a pas d'attente particulière, il n'y a pas de besoin, donc pas d'offre: celui qui s'y essaierait ne vendrait rien!

Notre agacement quasi quotidien découlerait donc plutôt d'erreurs de stratégie... analysables elles aussi en termes de marketing?

Exactement! Dans l'exemple de la banque Dexia, l'erreur tactique a été de penser que l'utilisation d'un jargon «jeune» est -forcément- accepté tel quel par «des jeunes» même si aucune valeur concomitante ne vient renforcer ce sabir. Dexia a, de plus, tenté maladroitement d'imposer l'idée qu'on ne pouvait pas s'adresser aux jeunes sans critiquer une autorité parentale déjà suffisamment mise à mal dans notre société de surconsommation! J'ai moi-même deux enfants et je sais, comme tous les parents, à quel point la pression à la norme imposée par certaines marques peut être écrasante. Les publicitaires devraient respecter et analyser l'environnement avant de lancer des messages univoques et soi-disant étayés. Dexia a clamé avoir fait des pré-tests qui auraient «confirmé» son choix agressif, mais le fait qu'il y ait eu une telle levée de boucliers -peu courante dans le milieu- prouve le caractère déplacé de leur «coup».

Autre technique horripilante, l'utilisation du «ridicule» dans les campagnes actuelles: que penser de ces profils d'«imbéciles» aux accents improbables qui défilent dans les spots -surtout radio- avec, en corrélation, un autre message qui est aussi un amalgame malhonnête: si vous résistez ou critiquez notre pub, c'est que vous faites une résistance à

la modernité. «Les gens qui n'aiment pas ma campagne sont forcément des c...», écrirait Beigbeder?

En publicité, contrairement à la littérature, l'humour blessant ou cynique ne fonctionne pas bien, et se retournera aisément contre son promoteur. Seul l'esprit bon enfant (peut) fonctionne(r). Il existe aussi un principe de loyauté qui prévoit clairement qu'on ne peut pas mettre en cause une personne, ou un groupe de personnes, dans une publicité. Ce type d'attaques n'apporte d'ailleurs aucune plus-value; au contraire. Ironiser, par exemple, comme Dexia quant à l'éventuelle «maladie d'Alzheimer» qui frapperait ses détracteurs, tient carrément de l'imbécillité pure. De nombreuses personnes sont très inquiètes face à cette maladie, pour elles ou leurs proches, et il est intolérable de tenter d'utiliser un drame potentiel comme outil d'humour! Là encore, c'est le contrôle des pairs qui devrait constituer une clé à l'avenir pour que les annonceurs ne se croient pas dépositaires d'une sorte d'autorisation d'agresser au nom du «bon message» et d'une «longue expérience». L'indignation que les gens ressentent souvent face au ton utilisé dans de nombreuses campagnes tient au fait que de plus en plus de publicitaires (et donc de commanditaires!) ne les respectent pas, ou plus. La perversité est justement de jouer sur une zone de liberté, un «espace libre», pour en fait introduire un discours qui vise à diviser. Les parents et les enfants, les jeunes et les moins jeunes, les pauvres et les riches... Or, les marques ne dirigent pas le marché. Elles peuvent tenter de prouver qu'elles sont bonnes, mais ne peuvent pas insinuer que nous devons leur obéir (dictature des marques) ou que nous ne comprenons qu'un langage fait par des abrutis pour des abrutis (pseudo-élitisme). Le discours péjoratif se retourne toujours contre son promoteur. À méditer!

Le marketing aurait donc de plus en plus tendance à empiéter sur nos libertés plutôt qu'à les célébrer ou, au moins, les valoriser?

C'est moins simple. Mais il est clair que la notion -parfois galvaudée, je l'admet- d'éthique en marketing (et d'éthique en général, d'ailleurs) devrait dépasser le niveau du discours... voire du simple produit à haute valeur ajoutée, célébré comme tel par les vendeurs, pour «entrer»

véritablement dans la culture d'entreprise.

© Graham Baring

Certaines sociétés sont à cet égard plus avancées que d'autres, et utilisent leurs propres «chartes» du consommateur. Elles développent une expertise en management éthique. Elles œuvrent -à mon avis, avec raison- sur le long terme alors que le marché reste souvent focalisé sur le court terme, peut-être par manque de respect de ce consommateur, justement. Il existe certains secteurs (vêtements, chaussures, matériel scolaire, téléphonie...) où les marques vont parfois beaucoup trop loin dans l'élitisme de mauvais aloi. Non, la possession d'un sac «K...» ou d'un gsm à 1 000 euros n'est pas un gage de supériorité naturelle!

Rappelons quand même que l'agressivité de ces marques prospère sur le terreau du conformisme enfantin, qui se traduit par la surconsommation de ces symboles que les jeunes considèrent comme «distinctifs». Je peux vous citer le cas d'une fillette de douze ans qui, dans le cadre de l'une de nos études, a été capable de nous citer 45 (!) marques spécifiques qu'elle détenait personnellement! Mais ici, c'est plutôt l'idée d'«éducation au marketing» qui devrait être avancée, avec des valeurs comme le respect des autres ou de la mesure critique. On ne peut pas tout mettre sur le dos des «marketing managers»!

Ce qui n'empêche qu'une forme de résistance citoyenne ait vu le jour: les associations de consommateurs et la Ligue des Familles jouent un rôle actif d'alarme et de contestation plus ou moins organisée, de même que certaines écoles qui, par exemple, tentent d'uniformiser le plus possible les tenues vestimentaires et/ou le matériel scolaire.

À l'inverse, on peut aussi responsabiliser l'enfant via la prise de conscience du coût réel de ses caprices: gérer un petit budget éventuellement axé sur le mérite, mais qu'il utilise comme il l'entend. Vous seriez surpris de voir à quelle vitesse il prend conscience de ses propres priorités, et du coût parfois extravagant de certains gadgets! Voilà une des clés du problème.

Le marketing d'un produit semble parfois être devenu plus important que le produit lui-même... Que pensez-vous à cet égard de cette ambition de certaines sciences humaines (le marketing et les études de marché en font partie!) à vouloir enfilier tel par les vendeurs, pour «entrer»

L'agressivité des marques prospère sur le terreau du conformisme enfantin. *Game Boys Advanced* (silicone et polystyrène) - Patricia Piccinini (Pavillon australien, Biennale internationale d'art, Venise, 2003).

à tout prix les habits de la «scientifcité»?

Je crois profondément à l'utilisation d'outils certifiés, et au réel potentiel des ressources de notre secteur d'activité, dans la perspective de la systématisation des pratiques et des stratégies... même si je suis le premier à contester la manière dont on se sert parfois du «saint chiffre sacré» pour asséner des inexactitudes manifestes! Le règne de l'instantanéité a amené son lot d'images confuses et d'excès divers. Mais encore une fois, nous ne proposons, en marketing, que des outils. Et certains polissent leur outil tandis que d'autres le cassent!

Olivier Swingedau

Marc Vandercammen enseigne à l'ICHEC. Il peut être joint au CRIOC, rue des Chevaliers 18, 1050 Bruxelles, tél 02/547.06.51, e-mail: marc.vandercammen@oivo-crioc.org et <http://www.crioc.be>. Et surtout: deux gros ouvrages de référence indispensables, constamment réédités et revus (voir www.deboeck.be), *Marketing - L'essentiel pour comprendre, décider, agir collectif* (rééd. 2003) et *Etudes de marché - Méthodes et Outils*, avec M. Gauthy-Sinéchal (id.), 1998 (rééd. 2003).

Sécurité des immeubles ou liberté religieuse

Le problème est qu'un Israélite ne peut travailler du vendredi soir au samedi soir, période de shabbat, qu'il ne peut pas non plus faire travailler et qu'activer l'électricité implique de faire travailler le personnel d'une centrale.

De fait dans de nombreux immeubles, les occupants israélites demandent pendant le shabbat l'éclairage continu des parties communes et la programmation de l'ascenseur pour qu'il s'arrête à chaque étage (on fonctionne ainsi en Israël).

Après des décisions judiciaires en sens inverse, la Cour de cassation a donné raison au propriétaire en affirmant que «les pratiques dictées par les convictions religieuses... n'entrent pas, sauf convention expresse, dans le champ contractuel du bail».

Les différentes cours se sont lamentées sur l'impossibilité des parties à trouver un accord entre elles. C'était pourtant fort simple pour qui connaît en peu les systèmes de sécurité: si le propriétaire voulait mettre un système électronique, c'était pour une raison globale de sécurité et le principe de tout système de sécurité, c'est de ne pas avoir de maillon faible, c'est-à-dire ici soit une seconde porte, soit un jour sans Digicode.

L'argumentation de l'avocat général n'est pas inintéressante. Il remarque que si un juif pratiquant est loin de toute synagogue, il ne peut s'y rendre en voiture le jour du shabbat et que cet empêchement doit être tranché par l'autorité religieuse, ce qui me semble bien vu.

Après l'arrêt, l'avocat des plaignants n'a pas hésité à faire valoir une menace assez vraisemblable «Je crains que cette décision ne renforce le communautarisme en poussant les fidèles à se regrouper dans des immeubles conçus pour eux». Ce n'est pas faux de toute évidence.

Un groupe de vingt-cinq locataires juifs pratiquants ont intenté un procès au propriétaire de leur immeuble. Celui-ci avait résolu de remplacer la serrure mécanique de la porte d'entrée par un procédé de sécurité électrique appelé Digicode.

Et si on en revenait aux bonnes vieilles serrures du passé? (Marrakech, 2001)

1 Patrice Darteville, «Les nouveaux défis», *Espace de Libertés*, Document n°10 (juillet 2003), p. 3.

2 Isabelle Rey-Lefèvre, Le Digicode peut-il entraver la liberté religieuse?, *Le Monde* des 7-8 septembre 2003 (dans le supplément Argent).

dont la Cour de cassation française a eu à trancher dans un arrêté du 18 décembre 2002².

Un groupe de vingt-cinq locataires juifs pratiquants ont intenté un procès au propriétaire de leur immeuble. Celui-ci avait résolu de remplacer la serrure mécanique de la porte d'entrée par un procédé de sécurité électrique appelé Digicode.

Patrice Darteville

Le problème est qu'un Israélite ne peut travailler du vendredi soir au samedi soir, période de shabbat, qu'il ne peut pas non plus faire travailler et qu'activer l'électricité implique de faire travailler le personnel d'une centrale.

Rectificatifs

- ◆ Dans l'article «Janus: de la punition à la restauration» de O. Swingedau (n° 313 - septembre 2003), une note faisait erronément référence à l'asbl Amazone. Le projet Janus n'est aucunement lié à Amazone, fondée en 1995 pour soutenir les organisations de femmes sur les plans logistique et documentaire (info: 02/229.38.00, rue du Méridien 10, 1030 Bruxelles).
- ◆ La photo publiée en page 10 du dossier dans le n° 314 (octobre 2003) a été attribuée erronément à Frank Stöbel. Son auteur est Ursula Meissner.

Les Pompes Funèbres Générales de Belgique

S.A. Tielemans

Maison fondée en 1875

spécialisée dans l'organisation de

FUNÉRAILLES CIVILES

DE TOUTES CLASSES

ET CRÉMATION

Chaussée d'Alsemberg 19
1060 Bruxelles
Tél. 537.05.64

Direction:
Michèle et Jacques Delrieu-Raulier.

Bande dessinée

Inventaire avant travaux

L'une des évolutions les plus intéressantes de ces dernières années dans la bande dessinée est l'émergence de récits à tendance autobiographique ou, pour être plus exact, qui voient l'affirmation d'un sujet dont la vie importe davantage que les rebondissements traditionnels d'une enquête, d'un exploit ou d'une chronique historique. Sans doute en effet la vie et les rêves de monsieur Jean ne sont-ils pas la transcription fidèle du vécu de Dupuy et Berberian (le frère du cinéaste), les auteurs de cette remarquable série. Encore que dans *Le journal d'un album* (Éditions de l'Association), ils se soient mis en scène lors de la fabrication d'un album... de Monsieur Jean. C'est la sixième histoire de celui-ci, dont on avait suivi précédemment quelques aventures amoureuses, les affres de la création et d'une première reconnaissance auprès du public, ainsi que les tumultes de la paternité un peu inattendue. Logiquement, on découvre ici Jean en plein déménagement pour abriter plus à l'aise sa petite famille. La femme de Jean ne veut plus de son vieux lit, dépassé et à ressorts. Le lit repasse à Félix, un de ses amis, dont la compagne refuse l'usage, de peur d'être confrontée à tous ceux qui sont morts dedans. Mais les grands-parents de Jean lui apparaissent en songe pour lui reprocher de s'être débarrassé de leur lit de famille.

Quant au fils adoptif de Félix, bien qu'il n'ait que six ans, il est obsédé par le fait que tout le monde va mourir. Ou alors est-ce l'obsession de Jean, qui a retrouvé, au milieu de toutes ses propres caisses, une caisse oubliée du locataire précédent, décidé sans laisser d'adresse? Une carte postale, un bouchon de champagne, une facture et ces lambeaux de vie redonnent quelques traces à une existence disparue que plus personne ne conserve. De quoi faire quelques cauchemars pour Jean, avant de retrouver les chemins de la tendresse et du bonheur. Tout cela est raconté avec intelligence, profondeur et délicatesse, d'autant que c'est en ayant l'air de ne pas y toucher, sans jamais forcer le trait. Un trait très

ligne claire (avec quelques pastels et un emploi très inventif des couleurs) qui met ce récit à la portée du plus grand nombre. (Dupuy-Berberian, *Monsieur Jean, «Inventaire avant travaux»*, Dupuis).

Là-bas, à Alger

La collection Aire Libre vient de fêter ses quinze ans et peut afficher un nombre considérable de succès. Son principe? Permettre à un auteur, connu ou encore confidentiel, de créer une histoire de longue haleine, un *one-shot* en dehors des sentiers battus de ses personnages habituels. Il faut dire que généralement cette quasi carte blanche a donné des résultats inattendus, comme le passage au Congo ou à Sarajevo de Hermann, les récits forts et troublants de Cosey ou l'émouvant 27^e lettre de Will et Desberg. Il y a des ratés aussi, même s'ils sont rares, comme Prosopopus de De Crécy, un exercice de style vide de contenu et d'émotion. Mais avec *Là-bas* de Tronchet d'après *Bleu figuier* d'Anne Sibran, c'est l'histoire simple d'un homme bon et généreux, raconté par sa petite-fille devenue grande. Il habite Alger, on est en 1962 et bientôt la violence va le pousser à monter dans un cargo pour la métropole, en abandonnant tout derrière lui. Non seulement les disques de jazz, son travail, mais aussi les odeurs de la casbah, le goût de la harissa et de la kemia, la tiédeur des vagues de la plage de Bab-el-Oued. Aujourd'hui, c'est l'odeur du sang qui prévaut. Un petit cireur de chaussures meurt dans ses bras, sans qu'il ait pu le défendre. La violence de l'exil, l'ingratitude d'une métropole égoïste et hargneuse, la haine entre les peuples alors que tant de choses rapprochent les hommes et les femmes qui ont grandi sous le même soleil sont peints avec intelligence et sensibilité. C'est aussi l'histoire d'une enfance et d'une famille où chacun retrouvera des notations

qui le toucheront sur l'amour filial ou les secrets de famille. Étonnant Tronchet qui, certes, a toujours mélangé un trait dur, noir, caricatural à une sensibilité certaine mais qui en restait à la marge avec les Jean-Claude Tergal et qui ici, transfigure sa manière pour dévoiler un pan plus nuancé de son talent. Une lecture indispensable! (Tronchet-Sibran, *Là-bas*, Dupuis).

Une marionnette bien charpentée

Étonnant comme Dodier mène son héros principal Jérôme K Jérôme Bloche, un apprenti détective parisien. Ce dernier a certes mûri depuis ses premières aventures et a amélioré ses techniques d'investigation autant que réduit une timidité contrariaante dans son métier. Mais ses aventures mêlent toujours avec bonheur une histoire de gens (on songe aux *Maigret* ou aux *Nouveaux mystères de Paris*) et une bonne humeur parfois mâtinée d'une certaine amertume, notamment dans les épilogues. Bloche est cette fois confronté à une jeune femme qui se dit enceinte d'un homme dont elle ne connaît que le prénom et qui a disparu. C'était le jeune mari d'une riche romancière, Marguerite Dumas, qui croyait conserver un gigolo à l'année en lui faisant une vie dorée et en tolérant quelques incartades. Mais un enfant, c'est autre chose et cela précipitera le drame. Une histoire forte et très bien charpentée. (Dodier, Jérôme K Jérôme Bloche, *La marionnette*, Dupuis).

Frédéric Soumois

Extrait de *Monsieur Jean*.

À Paris, au Grand Palais

Gauguin aux Marquises

La vie de Paul Gauguin ressemble à un conte qui ne cesse de mal tourner. Il a un an lorsqu'il embarque avec ses parents pour le Pérou: c'est un orphelin de père qui débarque à Lima. Toute sa courte vie, Gauguin révera de cet impossible retour aux sources d'un Éden entrevu mais aussitôt perdu.

D'un caractère difficile, toujours insatisfait, il s'enferme dans une existence conventionnelle, celle d'un petit employé de banque, qui ne lui convient pas. Suite au krach boursier de 1882, où il perd tout, il décide de devenir peintre.

«Ce matin j'ai été à un lavoir avec des figures de femmes d'une tournure aussi large que les négresses de Gauguin, une surtout en blanc –noir– rose, une autre toute jaune».

Vincent Van Gogh, 1888

Il rencontre Seurat, avec qui il se brouille, et Cézanne à qui il achète une *nature morte au compotier* en 1884. On comprend l'intérêt d'un Gauguin balbutiant devant ce petit tableau-clef qui va bien au-delà de l'impressionnisme: les objets y sont uniquement modelés à l'aide de la couleur et les différents plans sont subtilement construits sans perspective. Quatre ans plus tard, alors qu'il tire le diable par la queue, il réplique dignement à son ami Schuffenecker: «Ce Cézanne que vous me demandez est une perle exceptionnelle et j'en ai déjà refusé trois cents francs; j'y tiens comme à la prunelle de mes yeux et à moins de nécessité absolue, je m'en déferais après ma dernière chemise».

Pourtant l'existence de cet artiste orgueilleux est misérable; sans cesse il tente de rejoindre le mirage de l'exotisme, celui d'un paradis terrestre qu'il découvre à chaque fois corrompu par la civilisation qu'il fuit. Déchu et affaibli par les fièvres, il rentre prématurément de son séjour à La Martinique en novembre 1887. Néanmoins, grâce à ce bref interlude, il espace maintenant les tons et éclaircit sa palette; il soigne également la composition en s'inspirant du classicisme de Puvis de Chavannes. Il y a également trouvé la con-

viction que la nature peut afficher des visages différents sans pour autant se contredire, que la vérité n'est pas dans la copie mais bien dans la recherche de l'harmonie. Qu'importe que la prairie soit rouge ou jaune, l'essentiel pour Gauguin est d'accorder ces deux tons.

De Pont-Aven...

Gauguin retourne en Bretagne en janvier 1888 et s'installe à Pont-Aven où vit depuis 1873 une petite colonie d'artistes. Sa rencontre avec le jeune Émile Bernard est déterminante, car c'est grâce à ce dernier qu'il découvre la formule du cloisonnisme. Dès son arrivée, Gauguin peint une toile majeure *La Vision du sermon* dans laquelle il renonce à la facture impressionniste au profit du cloisonnisme, cette technique du serti directement inspirée des estampes japonaises alors fort en vogue en Occident. Sensible à la ferveur archaïque bretonne, Gauguin sépare ici le profane du sacré en coupant audacieusement sa composition d'un arbre; par l'absence délibérée de perspective et l'aplat d'un même rouge franc, il réussit la complète cohésion du tableau. Octave Mirbeau voyait assez justement en Gauguin un «mélange inquiétant et savoureux

de splendeur barbare, de liturgie catholique, de rêverie hindoue, d'image gothique, de symbolisme obscur et subtil».

Dans tous les pays d'Europe, au tournant du XX^e siècle, l'industrialisation massive et galopante provoque d'importants remous économiques, sociaux, politiques et spirituels. Comme Van Gogh, Gauguin troublé, entreprend une série de peintures religieuses qui marque un autre type de rupture avec l'impressionnisme et son univers de paysages festifs ou d'événements ludiques; Gauguin s'identifie à l'image d'un Christ solitaire inutilement sacrifié.

En Bretagne, Gauguin avait cherché une naïveté et une authenticité populaires qu'il croyait encore pouvoir trouver dans cette province écartée du monde moderne, où cohabitaient toujours menhirs et calvaires, mais comme Van Gogh, il aspire sans cesse à plus de lumière, ne pouvant se contenter, comme les impressionnistes, d'enregistrer tel paysage à telle heure du jour. Pour Gauguin, la nature n'est qu'un prétexte suggestif, il cherche la musique profonde du tableau comme il l'écrit en 1899: «La couleur, qui est vibration de même que la musique, est à même d'atteindre ce qu'il y a de plus général et

pourtant de plus vague dans la nature: sa force intérieure».

... à Arles

Sur l'insistance de Van Gogh, il quitte la Bretagne pour Arles fin octobre 1888, mais la Provence le déçoit; elle possède encore moins ce primitivisme qu'il traque et le séjour avec Van Gogh tourne rapidement au conflit et à l'échec. Les deux hommes sont trop différents, violents chacun à leur manière et Gauguin réagit mal à l'impulsivité tumultueuse et pathétique du Hollandais. Gauguin est un héritier de Poussin, il contrôle et maîtrise sa violence naturelle et si Van Gogh prélude au déchaînement expressionniste dans l'Europe du Nord, Gauguin annonce le fauvisme jusqu'au cubisme.

Malheureusement la misère ne le quitte pas. Il rentre en France de 1893 à 1895 pour tenter d'y remédier mais sans succès. Dépaysé, esseulé, il repart définitivement à Tahiti. En harmonie précaire avec le monde qui l'entoure, Gauguin donne la prédominance à un schéma décoratif dans lequel il reprend régulièrement des attitudes déjà utilisées; lorsqu'une forme est jugée par lui satisfaisante, elle revient comme un leitmotiv musical ou littéraire.

Dans l'œuvre monumentale et testamentaire intitulée «D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?» (1897 - 140x375 - Boston, Museum of Fine Arts), Gauguin déroule et résume les principales étapes symboliques de son existence, elles se juxtaposent en longues formes verticales alternées comme autant de questions essentielles que se posait l'artiste à travers cette métaphore: «Au moment où des sentiments extrêmes sont en fusion au plus profond de l'être, au moment où ils éclatent, et que toute la pensée sort comme la lave d'un volcan, n'y a-t-il pas là une élosion de l'œuvre soudainement créée, brutale si l'on veut, mais grande et d'apparence surhumaine?... Mais qui sait quand au fond de l'être l'œuvre a été commencée?».

Tahiti, enfin

La cohérence visuelle des œuvres de cette période polynésienne repose sur la juxtaposition de grandes masses de couleurs étagées qui s'articulent entre elles et créent le volume sans recourir au modélisé. Elle correspond tellement bien aux recherches similaires menées par les Nabis et leur chef de file, Maurice Denis, lorsqu'il écrit en 1890: «Se rappeler qu'un tableau, avant d'être une femme nue, un cheval de bataille ou une quelconque anecdote, est, avant tout, une surface plane, recouverte de couleurs, en un certain ordre assemblées».

On remarque aussi dans les œuvres de la période tahitienne, la connaissance certaine qu'avait l'artiste de la

peinture égyptienne dont il disait: «L'Égypte détient l'art primitif le plus savant du monde».

Gauguin opte pour cette méthode en quelque sorte traditionnelle de la composition «compartimentée» et lorsqu'il désire provoquer une impression colorée plus intense sans pour autant utiliser un ton pur qui pourrait jurer, il étend le ton rompu sur une plus grande surface, ce qu'il résumait ironiquement par la formule: «Un kilogramme de vert est plus vert que dix grammes de la même couleur».

Malheureusement la misère ne le quitte pas. Il rentre en France de 1893 à 1895 pour tenter d'y remédier mais sans succès. Dépaysé, esseulé, il repart définitivement à Tahiti. En harmonie précaire avec le monde qui l'entoure, Gauguin donne la prédominance à un schéma décoratif dans lequel il reprend régulièrement des attitudes déjà utilisées; lorsqu'une forme est jugée par lui satisfaisante, elle revient comme un leitmotiv musical ou littéraire.

Dans l'œuvre monumentale et testamentaire intitulée «D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?» (1897 - 140x375 - Boston, Museum of Fine Arts), Gauguin déroule et résume les principales étapes symboliques de son existence, elles se juxtaposent en longues formes verticales alternées comme autant de questions essentielles que se posait l'artiste à travers cette métaphore: «Au moment où des sentiments extrêmes sont en fusion au plus profond de l'être, au moment où ils éclatent, et que toute la pensée sort comme la lave d'un volcan, n'y a-t-il pas là une élosion de l'œuvre soudainement créée, brutale si l'on veut, mais grande et d'apparence surhumaine?... Mais qui sait quand au fond de l'être l'œuvre a été commencée?».

C'est aussi une œuvre qui obéit aux idées des Anglais, John Ruskin et William Morris, qui souhaitaient un art qui soit moins une image réelle de la nature qu'un reflet de la pensée, un mouvement qui s'affirmerait sur le principe de «l'art pour l'art» et qui engloberait toutes les formes artistiques, aussi bien la peinture que la sculpture, l'architecture que le mobilier, la gravure que la typographie. Ce qui coïncide tellement bien avec un Gauguin construisant aux Marquises sa *Maison du jour* dont il fabrique le mobilier, peint les vitres, sculpte portail et frontons ou dessine la typogra-

Le Cheval blanc, 1896, Musée d'Orsay, Paris.

phie et l'ornementation de son livre *Noa Noa*. Cet «Atelier des Tropiques», qui n'aura qu'un seul pensionnaire, résonne du glas lointain de l'*Atelier du Sud* tant espéré par son ami Van Gogh en Arles.

En 1901, bien que malade, mais toujours poussé par son besoin d'absolu, détesté par l'administrateur colonial, l'évêque et le gendarme, il quitte l'île de Tahiti «contaminée» par la lumière électrique, pour gagner l'île d'Atuona; Adam y trouve-t-il enfin son Éden mythique?

Il meurt dans l'isolement complet le 8 mai 1903, à peine âgé de 54 ans.

Focalisée sur les deux séjours de Gauguin à Tahiti, l'exposition du Grand Palais donne à voir plus de deux cents œuvres dont le tableau-phare *D'où venons-nous?* qui n'était plus revenu en France depuis cinquante ans, et autour duquel s'articulent peintures, esquisses et sculptures mais aussi manuscrits, photos et objets polynésiens contemporains de l'artiste.

Ben Durant

Gauguin – Tahiti, Galeries nationales du Grand Palais, entrée Square Jean Perrin, 75008 Paris – Du 4 octobre 2003 au 19 janvier 2004. Ouvert tous les jours sauf le mardi.

Cyberdépendance

Un «doudou» moderne

Etonnant Internet, qui chaque jour amène le meilleur comme le pire. Deux faits récents épingle parmi des milliers d'autres. Un site Internet consacré à la vie d'un groupe de cervidés dans une clairière de la forêt de l'Eifel (ouest de l'Allemagne) a recueilli un grand succès avec 1,3 million de connexions en quinze jours. Au début, les images de forêt avec un épisode cri de chouette n'attiraient pas grand monde, mais tout a changé avec le début de la saison des amours. Les internautes sont toujours plus nombreux pour voir qui, des mâles Heinz et Paul, gagnera le droit de conquérir la belle Agnès. Un *loft story* pour cerfs en quelque sorte! Sauf que le site n'est pas lancé par un quelconque mercantil, mais par des protecteurs

ses mauvaises spéculations. Le pirate a... 19 ans.

La meilleure et la pire des choses

Alors, Internet, la pire des choses, *Big Brother* sur terre? Pour les psychiatres, Internet peut être «la meilleure et la pire des choses» pour les adolescents, qui peuvent profiter de cet «extraordinaire moyen de se rencontrer» ou se retrouver prisonniers de l'écran jusqu'à 70 heures par semaine.

Pour le professeur Jean-Yves Hayez (cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles), «il est parfois difficile de différencier les "gourmands" d'Internet, qui peuvent passer quinze à vingt heures par semaine en ligne, des drogués du web». D'après les membres du 12^e congrès de la société européenne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, la cyberdépendance est un phénomène plutôt masculin. Selon eux, il revient aux parents de fixer une limite de durée, et d'inviter le jeune à faire du sport. «On ne parvient pas à imposer à un jeune un sevrage total de son ordinateur, il faut plutôt réglementer», souligne Frédéric Goethals, du groupe Cyberrecherche.

Les experts soulignent néanmoins les «apports positifs» d'Internet. En créant son propre personnage lors de jeux en ligne, l'adolescent expérimente «différentes facettes de son identité». Il peut aussi exercer sa créativité, son savoir-faire, et «trouver une image positive de lui-même», lorsqu'il réussit, par personnage virtuel interposé, à «sauver le monde ou gagner un championnat de foot».

Le jeu vidéo qui permet «d'avancer par un processus d'essais-erreurs, sans véritables conséquences néfastes dans un monde situé entre le réel et l'imaginaire, serait, selon Frédéric Goethals, une "sorte d'objet transitionnel" pour l'adolescent comme l'est le "doudou" pour le bébé. Au

nombre des bienfaits potentiels d'Internet, le même chercheur cite aussi la possibilité pour les jeunes de décharger «un trop plein d'agressivité», d'expérimenter leur sexualité hors du contrôle des parents, voire d'utiliser Internet comme «un immense groupe de self-help», un puissant instrument d'autothérapie».

De la même manière, Internet et les jeux vidéos sont utilisés par l'armée américaine installée en Irak pour lutter contre le stress des combattants stationnés sur place. La décision de Washington de porter de six mois à un an la durée du déploiement des troupes en Irak a nécessité le lancement de ces programmes, qui conjointement équipements de musculation, Internet, films, et même parfois...des piscines. Irritabilité, vomissements et crises d'angoisse font partie des symptômes du stress de combat. Mais qui peuvent s'aggraver: «Parfois, des soldats perdent la vue ou l'ouïe alors qu'ils ne souffrent de rien. Vous pouvez leur enfourcer un couteau dans la jambe et ils ne ressentent rien», a témoigné anonymement un haut gradé.

Mais ces remèdes eux-mêmes peuvent déraper en cas de consommation excessive. Dans la cyberdépendance, il y a, selon les chercheurs, un «désinvestissement du monde immédiat» et un «refus de se soumettre à des informations venant des générations précédentes». Il revient alors aux parents de ne pas fuir leurs responsabilités, mais de «penser le phénomène Internet» et de chercher à le réguler.

Les psychiatres prodiguent le même conseil face à la violence dans les médias en général. Pour un enfant, «être grand» cela veut dire «donner l'impression qu'on n'éprouve rien» face à des images violentes, a souligné le psychiatre français Serge Tisseron, spécialiste de Tintin et des «secrets de famille». Mais pour prendre des distances, il est important, selon lui, qu'enfants et adolescents trouvent des interlocuteurs pour exprimer leur choc émotionnel par la parole, le dessin ou lors de jeux de rôle.

«Supprimer la télévision à la maison n'est pas la solution, car les enfants la verront ailleurs et n'oseront pas en parler à la maison, s'ils la perçoivent comme un interdit», insiste encore Serge Tisseron. ■

Maxime Coppin

On passe du «doudou» au jeu vidéo, devenu objet transitionnel pour les adolescents.

des animaux, effrayés que si peu d'enfants sachent encore comment se comporte un animal vivant qui ne soit pas un chien ou un chat domestique.

Autre fait surprenant. Un pirate informatique avait réussi à s'introduire frauduleusement dans le système d'un courtier et dans l'un des comptes d'un de ses clients à qui il faisait racheter ses propres titres qui n'avaient plus aucune valeur. Grâce au rachat de ses titres pour 5 dollars pièce, il avait réussi à éviter des pertes qui se seraient élevées à 37 000 dollars et avait donc fait endosser à un autre le résultat de